



**Direction générale de l'alimentation**  
**Service de la gouvernance et de l'international dans**  
**les domaines sanitaire et alimentaire**  
**Sous-direction du pilotage des ressources et des**  
**actions transversales**  
**Bureau de la Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes**  
**d'Information de l'Alimentation**  
**251 rue de Vaugirard**  
**75 732 PARIS CEDEX 15**  
**0149554955**

**Note de service**

**DGAL/SDPRAT/2018-591**

**01/08/2018**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 7

**Objet :** Ouverture du système d'information RESYTAL aux domaines de la santé et de la protection animale et impact sur les autres domaines pendant la migration.

**Destinataires d'exécution**

DRAAF/DAAF/DTAM  
DD(CS)PP

**Résumé :** Cette note a pour objectif d'informer les services de l'ouverture de RESYTAL aux domaines de la santé et de la protection animale, de présenter les applications du SI et les ressources mises à disposition pour accompagner cette évolution et des modalités pratiques de la migration.

Le système d'information de l'alimentation RESYTAL est composé de différentes briques applicatives. Son déploiement se fait de façon progressive, jusqu'à couvrir l'ensemble du périmètre fonctionnel de la DGAL et de ses services.

Cette note de service a pour objectif d'informer les services de l'ouverture de RESYTAL aux **domaines de la santé et de la protection animales** (SPA) pour la gestion des usagers, des inspections, des suites administratives et des approbations.

**La complexité des opérations à réaliser nécessite de dégrader les services applicatifs mis à disposition des utilisateurs pendant la phase de migration des usagers sur la période du 20 août au 5 septembre 2018 pour assurer la cohérence des données reprises.**

Certaines applications ne seront disponibles qu'en consultation sur la période de migration (cf. 1.2. *Impacts pour les utilisateurs*). Les saisies devront être effectuées à la reprise du service.

L'ouverture se déroulera en 6 phases étalées entre le 20 août 2018 et le 3 janvier 2019 :

Phases	Date / Période
Migration des usagers SPA de SIGAL vers RESYTAL	20 août 2018 – 5 septembre 2018
Ouverture de l'application de gestion des usagers (RESYTAL-USAGERS)	5 septembre 2018 à 10h00
Migration des autorisations SIGAL	19 octobre 2018
Ouverture de l'application de gestion des approbations (RESYTAL-APPROBATIONS)	22 octobre 2018
Ouverture de l'application de programmation et de gestion des inspections (RESYTAL-PGI)	3 janvier 2019
Ouverture de l'application de gestion des suites et des consignations (RESYTAL-SUITES)	3 janvier 2019

## 1. Migration des usagers du domaine SPA

La migration des usagers du domaine SPA consiste à reprendre les établissements et les ateliers présents dans SIGAL pour les transférer dans USAGERS.

### 1.1. Planning de migration des usagers

La migration des usagers SIGAL se déroulera du **20 août 2018** au **5 septembre 2018**. Cependant, le démarrage réel des opérations est le **vendredi 17 août 2018 à 16h**. Ceci est nécessaire afin de figer les bases RESYTAL et SIGAL avant les sauvegardes du week-end et éviter que des mises à jour soient faites par des flux ou des utilisateurs durant le week-end ou le lundi matin.

### 1.2. Impacts pour les utilisateurs

Les services du système d'information de la DGAL seront dégradés durant la phase de migration.

Le tableau ci-après liste les applications du système d'information de l'alimentation et leur statut durant la migration. Un tableau complet des applications et des services associés est disponible en *Annexe 1. Statuts et indisponibilités des applications durant la phase de reprise*.

Applications	Statut de l'application durant la reprise des usagers SPA	Prévisions d'arrêt de service complet
APPROBATIONS	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35
ANALYSE DE RISQUE	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35

Applications	Statut de l'application durant la reprise des usagers SPA	Prévisions d'arrêt de service complet
BDNI	Fonctionnement normal	
BIOVIGILANCE	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35
CEPP	Fonctionnement normal	
CONCER	Indisponible	
DEDAL	Fonctionnement normal	
E-AGRE	Fonctionnement normal	
EPIPHYT	Fonctionnement normal	
ESA	Fonctionnement normal	
EXPADER	Fonctionnement normal	
EXPADON2	Fonctionnement normal	
GAO	Fonctionnement normal	
GEUDI	Fonctionnement normal	
HABILITATIONS	Indisponible	
METHODES	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35
NODU	Fonctionnement normal	
NOMENCLATURES	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35
<b>PGI</b>	<b>Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)</b>	<b>1/2 journée semaine 35</b>
PHYTOPASS 2	Fonctionnement normal	
PORTAIL	Consultation du 17/08/18 (16h) au 05/09/18 (10h)	1/2 journée semaine 35
RSR	Indisponible	
SBT Webmin	Fonctionnement normal	
SI Intrants	Fonctionnement normal	
SI2A	Fonctionnement normal	
SIAL Vivants	Fonctionnement normal	
<b>SIGAL</b>	<p>Accès en consultation à SIGAL du 17/08/18 – 16h00 jusqu'au début de la semaine 35 (28 août 2018 ).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements, les ateliers et leurs caractéristiques sont uniquement consultables. (pas de modification possible sur ces établissements et ces ateliers durant cette période)</li> <li>• Les états et éditions restent ouverts du 17/08/18 – 16h00 jusqu'au début semaine 35.</li> <li>• les autres fonctionnalités de SIGAL restent en fonctionnement normal.</li> </ul> <p>La réouverture complète de SIGAL est programmée à la fin des opérations d'alimentation d'USAGERS.</p> <p>A la réouverture de SIGAL les établissements et les ateliers repris devront être modifiés dans USAGERS.</p>	

<b>Applications</b>	<b>Statut de l'application durant la reprise des usagers SPA</b>	<b>Prévisions d'arrêt de service complet</b>
SIGNAL	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	1/2 journée semaine 35
SPIRAL	Fonctionnement normal	1/2 journée semaine 35
<b>SUITES</b>	<b>Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00</b>	<b>1/2 journée semaine 35</b>
<b>USAGERS</b>	<b>Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00</b>	<b>1/2 journée semaine 35</b>
VISION CONSOLIDEE	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	1/2 journée semaine 35

### **1.3. Rappel du dispositif de migration des fonctionnalités SIGAL vers RESYTAL et de sa préparation**

La mise en service de USAGERS a été précédée par des opérations de fiabilisation des données de SIGAL et de la BDNI réalisées par les services déconcentrés et les établissements de l'élevage pour :

- identifier de façon la plus précise possible la liste des établissements et des ateliers devant faire l'objet de la reprise RESYTAL.
- consolider les établissements à reprendre de SIGAL
- consolider les associations établissements / exploitations dans la BDNI.

Ces opérations ont fait l'objet des notes DGAL/SDPRAT/2018-115 et DGAL/SDPRAT/2018-117 parues le 09-02-2018 .

Cette mise en service achève la constitution du périmètre des usagers du système d'information RESYTAL après la mise en service des usagers de la protection des végétaux en novembre 2015 et des usagers de la sécurité sanitaire des aliments en février 2016.

Après la reprise des « usagers SPA », SIGAL continuera à être utilisé pour gérer les interventions dans les domaines suivants :

- les Plans de Surveillance et les Plans de Contrôle (PSPC) ;
- la prophylaxie ;
- les visites sanitaires ;
- la police sanitaires ;
- la gestion et l'édition des ASDA ;
- la gestion des prélèvements et des résultats d'analyse ;
- la mise en paiement des actes ;
- les inspections conditionnalité ;
- les Toxi-Infections Alimentaires d'origine Collective (TIAC) ;
- les alertes.

### **1.4. Périmètre de reprise**

Le périmètre des usagers repris est constitué d'établissements et des ateliers dont l'activité est associée au domaine SPA à partir des classes ateliers.

Pour chaque activité décrite dans SIGAL, des règles de gestion complémentaires permettent de définir l'ensemble des ateliers devant faire l'objet de la reprise

La liste des classes ateliers reprises ainsi que les règles associées sont présentées en *Annexe 2. Reprise des usagers : classes ateliers SIGAL reprises et règles de reprises.*

## 1.5. Règles de reprise des établissements et co-existence

La reprise des données de SIGAL vers USAGERS concerne tous les établissements qui n'ont pas été marqués dans SIGAL par les services comme « à ne pas reprendre », qui disposent d'un SIRET ou NUMAGRIT valide, non fermés en BDNU, et pour lesquels au moins un atelier de type SPA ouvert dans SIGAL leur est rattaché.

Pour ces établissements éligibles, les ateliers SPA rattachés sont repris dans RESYTAL pour être transformés en unités d'activité (UA).

Un mécanisme de coexistence alimentera SIGAL à chaque modification des caractéristiques d'un établissement ou d'une unité d'activité.

Un nouvel établissement ne sera renvoyé en coexistence qu'après la création de la première unité d'activité sur cet établissement.

## 2. Ouverture de l'application USAGERS

L'ouverture de l'application USAGERS le 5 septembre 2018 modifie les modalités de gestion des établissements et des unités d'activité.

### 2.1. Gestion des établissements et des unités d'activité

- Tous les établissements et ateliers repris sont «marqués» RESYTAL dans SIGAL. Cela signifie que toute modification sur ces établissements et ateliers devra être réalisée via l'interface USAGERS de RESYTAL à partir du 5 septembre 2018.
- Un message d'erreur informera l'utilisateur s'il tente de modifier/supprimer un établissement et/ou un atelier «marqué» RESYTAL dans SIGAL.

Exemple de message : « *Coexistence RESYTAL : la modification d'un établissement n'est plus possible dans SIGAL* ».

- Les créations et modifications seront répercutées dans SIGAL par un mécanisme de coexistence.

**Attention** : Tous les types d'activité (classes ateliers SIGAL) ne coexistent pas. Seules coexistent les types d'activité nécessaires à la gestion du domaine vétérinaire.

- Les établissements qui n'auront pas été repris dans RESYTAL ainsi que les ateliers relevant d'une classe atelier non typé SSA ou SPA pourront continuer à être créés/modifiés dans SIGAL.
- Un établissement qui dispose d'au moins un atelier de type SSA ou SPA sera « marqué » RESYTAL et devra être géré dans RESYTAL-USAGERS.

- Toute nouvelle création d'une unité d'activité de type SPA doit être réalisée **exclusivement** dans RESYTAL. Elle sera renvoyée automatiquement dans SIGAL sous la forme d'un atelier par le mécanisme de coexistence

### **2.1.1 Gestion des exploitations**

Les informations associées aux exploitations sont apportées dans USAGERS par le flux BDNI => USAGERS.

Elles sont renvoyées automatiquement dans SIGAL par le mécanisme de coexistence dans un descripteur RESYTAL\_ATEX. Un traitement différé dans SIGAL associe le numéro d'exploitation à l'atelier.

La gestion de l'association du numéro d'exploitation reste possible dans SIGAL pour gérer les cas particuliers (règle d'unicité des identifiants).

### **2.1.2 Gestion des identifiants métiers**

Les identifiants métiers sont gérés dans USAGERS à l'exception des identifiants INUAV et ORDRE.

La gestion du numéro d'identification unique des ateliers de volailles (INUAV) dans USAGERS fera l'objet d'un correctif fin septembre 2018.

Le numéro d'inscription d'un vétérinaire à l'ordre (ORDRE) continuera à être géré dans SIGAL jusqu'à la mise en place d'un flux CNOV => USAGERS courant 2019.

Les identifiants qui ne sont pas gérés dans RESYTAL sont visualisables dans USAGERS.

### **Cas particulier de l'Identifiant Local Unique :**

L'identifiant ILU dans SIGAL est repris dans USAGERS sous deux codifications distincts : ILUSP et ILU.

Le code ILU correspond à la reprise de tous les ILU associés à un établissement. Il n'est pas modifiable. Il est affiché pour information.

Le code ILUSP (ILU du domaine SPA) correspond à la demande de la SDSPA de continuer à gérer l'identifiant unique local contrairement à la SDSSA. Il est renvoyé en co-existence sur l'identifiant ILU dans SIGAL.

### **2.1.3 Gestion des relations fonctionnelles**

Les relations fonctionnelles associées au domaine SPA restent gérées dans SIGAL. Elles seront reprises ultérieurement.

## **2.2. Habilitations des utilisateurs à l'application USAGERS**

Pour accéder à l'application USAGERS, une habilitation est nécessaire.

Les habilitations sont délivrées par des agents identifiés comme « administrateurs délégués » pour les services déconcentrés ou « administrateurs délégués délégataires » pour les groupements de défense sanitaire (GDS).

Ils sont responsables de la délivrance des habilitations pour leurs structures.

En administration centrale, le BMOSIA joue le rôle d'administrateur délégué.

### 2.2.1 Accès à l'application pour un utilisateur en administration centrale ou en services déconcentrés DGAL

Pour pouvoir accéder à l'application USAGERS, il convient :

- de disposer d'un compte Agricoll et, pour une connexion aisée, de disposer d'un certificat Agricoll (qui évite de saisir son identifiant/mot de passe). Ces éléments sont à demander au gestionnaire local Agricoll (GLA) de sa structure administrative d'appartenance
- d'être habilité sur le portail RESYTAL qui donne accès à l'ensemble des briques applicatives (avec le rôle **[PORTAIL] Consultant**)
- d'être habilité sur l'application USAGERS un des rôles suivant :
  - **[USAG] Consultant** permet de consulter les informations des établissements et des unités d'activité associées
  - **[USAG] Gestionnaire** permet de modifier les caractéristiques des établissements (adresses, géocodage, informations complémentaires, interlocuteurs...) et de créer ou modifier des unités d'activité.
  - **[USAG] Gestionnaire de flux** permet de créer les unités d'activité apportées par le flux BDNI mais nécessitant la validation des caractéristiques associées.
- de disposer de la communauté **[USAG] PREFERENCES RECHERCHE**.

Vous pouvez retrouver la liste des administrateurs délégués dans l'espace documentaire du portail RESYTAL, rubrique « Documentation Applications / Outil d'habilitation ».

### 2.2.2 Accès à l'application pour un utilisateur délégataire GDS

Pour pouvoir accéder à l'application USAGERS, il convient :

- de disposer d'un compte Agricoll. Ces éléments sont à demander au gestionnaire local Agricoll de sa structure administrative d'appartenance.
- d'être habilité sur le portail RESYTAL qui donne accès à l'ensemble des briques applicatives (avec le rôle **[PORTAIL] Consultant**)
- d'être habilité sur l'application USAGERS (avec le rôle **[USAG] Consultant délégataire et/ou [USAG] Gestionnaire délégataire et/ou [USAG] Gestionnaire délégataire de flux**).

Ces rôles sont identiques à ceux décrits dans le paragraphe précédent mais sont limités à la liste des type d'activité identifiés dans le cadre de la délégation. Cette liste est disponible en *Annexe 3. Liste des types d'activité ouverts au délégataire GDS*.

- de disposer de la communauté **[USAG] PREFERENCES RECHERCHE**.

Ces habilitations sont à demander à l'administrateur délégué RESYTAL désigné au sein de la structure GDS d'appartenance. La liste des administrateurs délégués pour les GDS est disponible auprès du référent technique de GDS France.

## 2.3. Accès à l'application et aux différentes ressources documentaires associées :

### 2.3.1 Accès à l'application USAGERS

L'accès à cette brique se fait via le portail RESYTAL, accessible à l'adresse suivante :

### 2.3.2 Accès à la documentation

L'ensemble de la documentation associée à la brique USAGERS est accessible depuis le portail RESYTAL dans l'espace documentaire du portail RESYTAL, à la rubrique « Documentation Applications / Usagers ».

Trois articles sont mis en ligne :

- Coexistence des usagers : cet article explique les mécanismes de coexistence entre RESYTAL et SIGAL en matière d'unités d'activité et d'ateliers. Il met à disposition un tableau qui permet de comprendre les correspondances entre les unités d'activité présentes dans RESYTAL et leur renvoi vers SIGAL sous forme d'ateliers.
- Fiches d'aide à la saisie des unités d'activité du domaine SPA : cet article indique les modalités d'enregistrement des unités d'activité et leurs caractéristiques dans RESYTAL pour le domaine SPA.

Pour chaque type d'activité, il permet de télécharger les fiches d'aide à la saisie sous forme de tableau donnant le détail de ces modalités.

**Du respect de ces règles de saisie dépend la qualité des enregistrements des usagers dans RESYTAL, de leur renvoi correct dans SIGAL, de la publication des listes des établissements agréés et de la fiabilité du calcul des notes de risque et des critères de programmation.**

**Il est donc essentiel de bien veiller à les respecter scrupuleusement.**

- Usagers : cet article met à disposition de la documentation plus transverse associée à l'application USAGERS (fiches réflexes, guide de prise en main rapide, contenu et historique des versions, etc ...).

## 3. Migration des autorisations SIGAL

### 3.1. Planning de migration et impact utilisateur

La migration des autorisations SIGAL se déroulera le **vendredi 19 octobre 2018**.

Les applications Analyse de risque, Vision consolidée, Programmation et Gestion des inspections, Approbations et Suites seront **indisponibles le 19 octobre 2018**.

### 3.2. Périmètre de reprise

Les autorisations SIGAL qui font l'objet d'une reprise dans RESYTAL sont listées en annexe (cf. Annexe 6. Liste des autorisations reprises dans l'application APPROBATIONS). Cette liste est exhaustive.

L'intégration dans RESYTAL décompose l'autorisation (portée par un atelier) en une approbation (portée par un établissement) et un périmètre (porté par une unité d'activité).

**Un seul cas particulier (cf. RG05) permet de reprendre un descripteur (et non une autorisation) porté sur un atelier en une approbation et un périmètre (dérogation densité d'élevage poulets de chair).**



### 3.3. Règles de reprise

Les principales règles générales sont les suivantes :

- Toutes les autorisations SIGAL portées sur un atelier sont reprises, à l'exception des autorisations disposant d'un statut « refusé ».
- **Attention** : les autorisations SIGAL portées au niveau établissement ne sont pas reprises.
- Les autorisations SIGAL de statut « valide » ayant une date de fin de validité antérieure à la date de reprise sont reprises avec un état « archivé ».
- La reprise ne concerne que le dernier statut connu dans SIGAL, par conséquent, l'historique des statuts précédents des autorisations SIGAL n'est pas repris.
- Les numéros d'approbation venant de SIGAL sont repris sans aucune transformation de format, ni de contenu, ni de test de doublon du numéro.
- Lors de la reprise, l'affectation des dossiers d'approbation se fait à l'établissement de l'UA et la ligne de périmètre se fait à l'UA correspondant à l'atelier porteur de l'autorisation.
- Par conséquent, les autorisations portées par des ateliers qui ne coexisteront pas avec une unité d'activité RESYTAL ne pourront pas être reprises. Il en est de même avec les établissements qui n'existeraient pas dans RESYTAL.
- Une autorisation SIGAL est reprise à chaque fois en un dossier d'approbation avec une ligne de périmètre.

Dans le cas de deux ateliers appartenant au même établissement et ayant la même autorisation SIGAL avec le même numéro non vide, les autorisations seront regroupées dans le même dossier d'approbation avec deux périmètres.

Dans ce cas, le statut sera le statut "valide par défaut" si au moins l'une des autorisations a un statut valide, sinon, le système affectera le statut de l'autorisation la plus récente (cas où tous les statuts SIGAL sont invalides).

Pour certaines approbations, la reprise est complétée par une règle spécifique :

Approbations concernées	Règle spécifique
Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	RG01
Autorisation transporteur d'animaux vivants	RG02
Agrément de centre de rassemblement Agrément marché	RG03
Enregistrement opérateur commercial	RG04
Dérogation densité d'élevage poulets de chair	RG05
Agrément de poste de contrôle	RG06
Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	RG07
Agrément des établissements d'expérimentation animale	RG08
Agrément article L5143-6 du code de la santé publique	RG09

Le détail des règles spécifique est disponible en annexe (cf. Annexe 7. Règles de gestion de reprise des autorisations et des agréments dans APPROBATIONS).

#### **Attention :**

Les règles spécifiques RG01 et RG02 peuvent exclure un nombre conséquent d'autorisations de la reprise à cause de l'absence du descripteur attendu. La liste des ateliers exclus (à la date de

l'extraction) est disponible dans l'espace documentaire du portail RESYTAL dans le paragraphe « Focus sur la Migration des autorisations/Approbatons SPA » à l'adresse suivante : <https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/173/link.rest>.

La règle spécifique RG03 peut exclure un nombre conséquent d'autorisations de la reprise à cause de l'absence d'EDE de type 31 (centre de rassemblement) ou 32 (marchés).

### **3.4. Dé-commissionnement des autorisations dans SIGAL et impacts**

Lors de la migration des autorisations SIGAL, les autorisations faisant l'objet de la reprise seront « dé-commissionnées » de SIGAL. L'opération de dé-commissionnement consiste à marquer comme « reprise dans RESYTAL » les autorisations reprises pour éviter qu'un utilisateur crée ou modifie une autorisation dans SIGAL après sa reprise dans APPROBATIONS.

Il n'y a pas de co-existence entre les approbations créées ou modifiées dans RESYTAL et les autorisations SIGAL. Les autorisations des ateliers ou des établissements de SIGAL resteront figées dans l'état de leur reprise.

## **4. Ouverture de l'application APPROBATIONS**

Remarque : Cette application ne concerne que les agents du MAA travaillant en services déconcentrés (DRAAF/SRAL, DDecPP et DAAF/SALIM). Elle n'est donc pas accessible aux agents délégués, notamment aux GDS.

L'application APPROBATIONS sera opérationnelle pour la gestion des approbations des domaines Santé et Protection Animales (SPA) à partir du **lundi 22 octobre 2018**.

### **4.1. Description du périmètre et des fonctionnalités**

Le périmètre des approbations gérées est celui des autorisations reprises (cf. Annexe 6. et RG05 : Dérogation densité d'élevage poulets de chair), c'est-à-dire les agréments, autorisations, dérogations d'établissement, etc.

Par conséquent, ne sont pas repris lors de cette migration et restent gérés dans SIGAL :

- Les qualifications et appellations sanitaires, classement risques sanitaires,
- Les agréments et Qualifications des laboratoires,
- Les habilitations et mandats des vétérinaires sanitaires (local et national),
- Les autorisations des établissements non repris (notamment ceux concernant la faune captive sauvage).

Chaque « approbation » demandée par l'administré donne lieu à un dossier d'approbation qui désigne:

- un titulaire d'approbation porteur de l'approbation instruite : l'établissement.
- un ou plusieurs périmètres porteurs des activités « autorisées » : les unités d'activités.

Ces périmètres sont contextualisés avec les types d'activité correspondants. Ainsi un agrément règlement UE SPAN 1069/2009 ayant pour périmètre « Etablissements entreposage produits dérivés » ne pourra jamais être saisi pour des unités d'activité de la filière reproduction.

Pour rappel, la gestion du numéro d'approbation est en saisie libre. Seul un message non bloquant vous averti d'un format de saisie erroné sur certaines approbations.

S'il y a lieu, tout dossier complet (statut et état de périmètre valide) fera l'objet d'une publication automatique sur les listes officielles.

Pour une description plus approfondie des fonctionnalités, vous pouvez consulter la documentation de l'application APPROBATIONS disponible sur le portail RESYTAL dans l'espace documentaire à l'adresse suivante :

<https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/173/link.rest>

## 4.2. Habilitations des utilisateurs à l'application APPROBATIONS

Accès à l'application pour un utilisateur en administration centrale ou en services déconcentrés DGAL

Pour pouvoir accéder à l'application APPROBATIONS, il convient :

- de disposer d'un compte Agricoll et, pour une connexion aisée, de disposer d'un certificat Agricoll (qui évite de saisir son identifiant/mot de passe). Ces éléments sont à demander au gestionnaire local Agricoll (GLA) de sa structure administrative d'appartenance.
- d'être habilité, d'une part, sur le portail RESYTAL qui donne accès à l'ensemble des briques applicatives (avec le rôle **[PORTAIL] Consultant**) et, d'autre part, sur la brique APPROBATIONS (avec le rôle **[APPRO] Consultant** ou **[APPRO] Gestionnaire Local** ou **[APPRO] Gestionnaire Référent Local**, ces 2 derniers rôles étant définis pour une structure et un domaine technique).

Vous pouvez retrouver la liste des administrateurs délégués dans l'espace documentaire du portail RESYTAL à la rubrique « Documentation Applications/Outil d'habilitation » à l'adresse suivante : <https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/32/link.rest>

## 4.3. Actions post-reprises à réaliser par les services

Les règles utilisées pour la reprise (cf. 3.3) sont plus permissives que les règles de gestion implémentées dans l'application APPROBATIONS. Par conséquent, à l'issue de la reprise des autorisations, certaines approbations ne seront pas dans un état conforme pour l'application.

Elles devront être mises en conformité via l'application par les gestionnaires, notamment si ces approbations doivent faire l'objet d'une publication internet sur une liste d'établissements agréés.

Ces non-conformités concernent essentiellement :

- Les approbations qui auront des périmètres affectés à des unités d'activité qui n'ont pas le type d'activité compatible défini dans le paramétrage.
- Les approbations qui auront été reprises sans périmètre. En effet, les règles de gestion spécifiques RG06, RG07, RG08 et RG09 permettent de générer ce cas-là.

Un document DEDAL (BI4) nommé APP\_005\_RESY\_QDD\_Approbations-Et-Périmètres sera mis en service pour mettre en évidence ces anomalies dans l'espace de valorisation des données DEDAL / APPROBATION / National (cf. 7.2 Valorisation des données APPROBATIONS).

## 4.4. Impact sur la production automatique des listes officielles d'établissement agréés

Les informations sur les autorisations ne seront plus à jour dans SIGAL, par conséquent, à la date de la migration, SIGAL arrêtera la mise à jour des listes officielles. L'application APPROBATIONS reprendra progressivement la mise à jour automatique de ces listes officielles d'établissement (cf. Annexe 8)

## 5. Ouverture de l'application INSPECTIONS

Remarque : Cette application ne concerne que les agents du MAA travaillant en services déconcentrés (DRAAF/SRAL, DDecPP et DAAF/SALIM) et les délégataires FREDON. Elle n'est pas accessible au délégataire, notamment aux GDS.

### 5.1. Planning

La date d'ouverture de l'application INSPECTIONS est fixée au **3 janvier 2019**.

### 5.2. Contexte d'ouverture

Les interventions associées au domaine vétérinaire et les inspections d'identification animale continuent à être réalisées dans SIGAL.

La liste des grilles d'inspection SIGAL basculant sous INSPECTIONS est fournie en annexe

Annexe 5. Liste des grilles d'inspection SIGAL basculant sous RESYTAL-INSPECTIONS.

Cette liste est actualisée à la date de sortie de cette note. Elle est susceptible d'évoluer.

### 5.3. Mise à disposition des modèles de grilles SSA et PV

Pendant la période de reprise des usagers du domaine SPA, l'application INSPECTIONS sera disponible uniquement en consultation.

**Pour permettre aux inspecteurs de poursuivre le travail sur le terrain, les modèles des grilles des rapports d'inspection sont mis à disposition au format microsoft word sur le portail RESYTAL :**

- Grilles SSA à l'adresse suivante : <https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/88/link.rest>
- Grilles PV à l'adresse suivante : <https://alim.agriculture.gouv.fr:443/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/90/link.rest>

Les documents portent la mention « pré-rapport » et sont fournis comme support à la réalisation des inspections durant la période de reprise des usagers dans REYTAL.

**Les informations devront être saisies dans INSPECTIONS après la réouverture de l'application.**

L'éventuel impact sur les indicateurs devrait être neutralisé compte tenu de la périodicité annuelle de calcul. Si des écarts importants sont constatés, ils seront pris en compte dans l'analyse de la performance des services à l'occasion du dialogue de gestion.

## 6. Ouverture de l'application SUITES et CONSIGNATIONS

Remarque : Cette application ne concerne que les agents du MAA travaillant en services déconcentrés (DRAAF/SRAL, DDecPP et DAAF/SALIM). Elle n'est donc pas accessible aux agents délégataires, notamment aux GDS.

Les suites données aux non-conformités constatées lors des inspections ou campagnes de prélèvements sont un des moteurs de l'amélioration de l'état sanitaire et une des bases de la confiance que le citoyen porte à l'action des services.

Les suites visent à une mise en conformité à la réglementation ainsi qu'à la sanction de certains

comportements (cas des suites pénales).

D'un point de vue fonctionnel, l'application « SUITES ET CONSIGNATIONS » de RESYTAL permet de gérer les suites d'une inspection d'établissement quel que soit le domaine métier (vétérinaire et phytosanitaire).

Elle permet également de gérer les consignations et saisies dans les domaines phytosanitaire et vétérinaire (hors saisies abattoirs).

La note de service **DGAL/SDPRAT/2015-103** précise les modalités de mise en oeuvre des suites données aux inspections.

## **6.1. Description des fonctionnalités**

Pour rappel, seules les **inspections non conformes** donnent lieu à des suites administratives ou pénales dont les finalités sont parfaitement autonomes et, de fait, indépendantes mais néanmoins cumulables. En conséquence, une même inspection pourra donner lieu à plusieurs suites de types distincts (exemple : une mise en demeure de faire et un procès-verbal).

### **6.1.1 Types de suites**

On distingue deux catégories de suites comportant différents types de suites traitées individuellement au sein de l'application :

- Suites administratives
  - l'avertissement
  - les décisions administratives qui incluent
    - la mise en demeure de faire ou injonction de procéder à des mesures correctives
    - la décision prise dans le cas où les mesures prescrites n'ont pas été mises en œuvre, ou prise en première instance en cas d'urgence
- Suites pénales
  - le procès-verbal

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'une procédure contradictoire qui peut être préalable au traitement de la suite administrative ou concomitante à cette dernière.

L'existence et les modalités de la procédure contradictoire procèdent de la rédaction des articles du code rural et de la pêche maritime (CRPM) ou, si ceux-ci ne traitent pas expressément cette question, de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Ces procédures n'étaient pas tracées dans les applications historiques. L'application SUITES ET CONSIGNATIONS permet de gérer et de tracer les procédures contradictoires préalables. Les procédures concomitantes restent non tracées.

### **6.1.2 Consignations**

L'application permet également de traiter les consignations :

- soit prises en première intention, en attente de remise en conformité et gérées au sein même

d'une décision administrative. On parle alors de consignes défavorables

Remarque : modifiant la situation juridique de l'administré, ce type de consignation nécessite de ce fait une phase contradictoire (consignes défavorables)

- soit à titre préventif en cas de suspicion de non-conformité, en attente de résultats d'analyse (consignes préventives). Ce sont ces consignations qui sont gérées dans le module « Consignations préventives » de l'application.

## 6.2. Habilitations à la brique SUITES ET CONSIGNATIONS

Pour pouvoir accéder à l'application SUITES ET CONSIGNATIONS, il convient :

- de disposer d'un compte Agricoll et, pour une connexion aisée, de disposer d'un certificat Agricoll (qui évite de saisir son login/mot de passe). Ces éléments sont à demander au gestionnaire local Agricoll de sa structure administrative d'appartenance.
- d'être habilité sur l'application avec le ou les bon(s) rôle(s). Cette habilitation est donnée par votre administrateur délégué RESYTAL.

La rubrique « Outil d'habilitation » au sein de l'espace documentaire du portail RESYTAL présente la **liste des administrateurs délégués** RESYTAL ainsi que la **liste des rôles** qui sont susceptibles d'être affectés aux utilisateurs de l'application SUITES ET CONSIGNATIONS et les possibilités qu'ils offrent.

Il existe deux rôles pour l'application SUITES ET CONSIGNATIONS :

### 6.2.1 Gestionnaire

Ce rôle permet à un utilisateur de créer, modifier ou supprimer une suite ou une consignation.

Pour l'instant, une suite ou une consignation ne peut être modifiée ou supprimée que par le gestionnaire qui l'a créée ou par un super gestionnaire (cf. Ci-dessous).

### 6.2.2 Consultant

Ce rôle permet de consulter une suite ou une consignation créée dans n'importe quelle structure régionale ou départementale.

### 6.2.3 Super gestionnaire

Conformément au message du BMQCC du 22/03/2017), il est expressément demandé aux structures d'attribuer ce rôle aux chefs de service ou à une personne du service qui centralisera les modifications/suppressions. Ce rôle ne peut en aucun cas être attribué à l'ensemble des agents.

Ce rôle peut :

- créer une suite, une procédure contradictoire ou une consigne préventive
- modifier une suite (Avertissement, Mise en demeure, Décision, Procès-verbal) :
  - Modification des champs
  - Changement de statut
  - Suppression
- modifier une consigne préventive
  - Modification des champs
  - Changement de statut
  - Suppression

- modifier une procédure contradictoire en cours ou clôturée sans suite :
  - Modification des champs
  - Changement de statut
  - Suppression
- modifier une procédure contradictoire clôturée avec Décision ou avec MED :
  - Modification des champs de la procédure contradictoire et de la suite
  - Changement de statut uniquement de la suite
  - Suppression de la suite : dans ce cas, le statut de la procédure passe à « Clôturée sans suite »
  - Suppression de la procédure contradictoire : pour supprimer la procédure contradictoire, il faut d'abord avoir supprimé la suite associée.

Ce rôle est également le seul à voir dans les critères de recherche le statut supprimé (suite, une procédure contradictoire ou une consigne préventive) et à voir les éléments supprimés dans le résultat de recherche.

Dans le cas d'une suite de type « Décision », le comportement ne change pas par rapport au rôle gestionnaire. Si le type de décision correspond à une consigne (hors consignation de sommes) et que l'onglet supplémentaire « Consigne » existe, seuls les champs de la consigne seront saisissables/modifiables.

**Attention** : Une suite, procédure contradictoire ou consigne préventive, une fois supprimée, ne peut plus être modifiée. Elle est uniquement consultable par le Super gestionnaire.

### **6.3. Accès à l'application SUITES ET CONSIGNATIONS et aux différentes ressources documentaires associée**

#### **6.3.1 Accès à l'application**

L'accès à l'application SUITES ET CONSIGNATIONS se fait via le portail RESYTAL au sein du domaine des applications en lien avec les inspections des établissements.

#### **6.3.2 Accès à la documentation**

L'ensemble de la documentation est également accessible dans l'espace documentaire du portail RESYTAL, rubrique « Documentation Applications », sous-rubrique « Suites et Consignations ».

Vous y retrouvez :

- une description de l'application,
- les fiches de prise en main rapide,
- la présentation servant de support aux formations,
- la note de service,
- l'historique des différentes versions
- la liste des rapports disponibles dans DEDAL.

## **7. Valorisation des données**

La valorisation des données saisies au sein des applications RESYTAL (USAGERS, PGI, SUITES, APPROBATIONS, ...) se fait à partir de la plateforme unique de valorisation des données appelée « DEDAL » accessible à partir du portail RESYTAL.

Les documents de restitution sont disponibles dans l'arborescence thématique de DEDAL.

## 7.1. Valorisation des données USAGERS

Actuellement, quatre documents sont présents dans ce répertoire :

- Liste des établissements avec ou sans UA filtrable, entre autres, sur ce critère (USA\_002\_RESY\_REC\_Etablissements-Avec-Ou-Sans-UA).
- Liste des unités d'activité avec de nombreuses informations associées (Entreprise, établissement, adresse UA, secteur d'activité, type d'activité, type de lieu, type de production, denrées, destinations, procédés, productions, interlocuteurs, capacités et volumes de production, etc.) (USA\_007\_RESY\_REC\_UA\_Informations\_Caractéristiques).
- Liste des unités d'activité avec informations associées (Établissement, adresse UA, secteur d'activité, type d'activité, type de lieu, denrées, procédés, etc.) présentant la contextualisation effective. Les invites permettent de recherche sur tel ou tel critère de contextualisation. (USA\_008\_RESY\_REC\_UA\_Informations\_Contextualisation\_Effective).
- Liste des unités d'activité , leurs adresses et informations entreprises et établissements afférentes.(USA\_009\_RESY\_REC\_Liste-Adresse-UA)

## 7.2. Valorisation des données APPROBATIONS

L'offre de service des documents de valorisation des données évolue fréquemment, c'est pour cela qu'il est préférable de consulter la liste des documents DEDAL disponibles.

Pour donner un aperçu de ce qui est disponible, les documents les plus pertinents pour suivre les approbations sont décrits dans les paragraphes suivants :

### 7.2.1 Les documents disponibles

- APP\_002\_RESY\_REC\_Périmètres-Et-Approbations : ce document présente l'ensemble des approbations et périmètres UA associés. Il part du socle périmètre UA pour remonter sur les approbations. Les entreprises et établissements présentés sont ceux auxquels sont rattachées juridiquement les UA autrement que par l'approbation.
- APP\_004\_RESY\_REC\_Approbations-Et-Périmètres\_Histo\_ParTitulaire : ce document de recherche présente les approbations et périmètres UA associés pour un titulaire d'approbation avec leurs historiques respectifs.
- APP\_005\_RESY\_QDD\_Approbations-Et-Périmètres (Adaptable pour prise en compte de nouveaux thèmes) : ce document de recherche dédié à la Qualité Des Données (QDD) présente les approbations et périmètres UA qui ont potentiellement un problème de qualité de données.

### 7.2.2 Les documents en cours d'élaboration

- APP\_001\_RESY\_TDB : ce tableau de bord présentera les approbations en cours d'instruction et/ou la ventilation des approbations dont l'instruction est terminée (approbation avec un statut).

## 7.3. Valorisation des données de PGI

La valorisation des données de l'application PGI (Programmation et Gestion des Inspections) fera l'objet d'un document spécifique courant septembre 2018.



## **7.4. Valorisation des données de SUITES ET PROCEDURES CONTRADICTOIRES**

A ce jour, il existe trois tableaux de bord pour le suivi des suites et des procédures contradictoires dans DEDAL.

### **7.4.1 Tableau de bord des suites des inspections**

Ce tableau de bord présente les suites à visualiser dans DEDAL. Il est composé de trois rapports (onglets) qui couvrent chacun un des domaines suivants :

- SSA ;
- QPV ;
- SPA.

L'exploration des indicateurs peut se faire suivant trois axes :

- Structure : France / Région/département
- Axe
- Sous-axe.

### **7.4.2 Tableau de bord de suivi des suites**

Ce document de recherche est orienté décisionnel opérationnel. Il présente les suites et/ou procédures contradictoires via 6 rapports (onglets) :

- Vue globale
- Vue Procédure Contradictoire (PC)
- Vue avertissement
- Vue Mise En Demeure (MED)
- Vue décision
- Vue Procès Verbal (PV).

### **7.4.3 Tableau de bord du contrôle de l'adéquation entre les inspections et les suites**

Ce document présente l'articulation entre les inspections, notamment leurs évaluations, et leurs suites, notamment leurs types, et/ou procédures contradictoires associées via 3 rapports (onglets) :

- Tableau de bord général qui rapproche volume d'inspections et volume de suites ;
- Adéquation entre évaluations inspections et types de suites ;
- Matrice évaluations inspections \* Types de suites avec le détail des inspections et suites : Pré filtrée pour exclure les inspections pour lesquelles une suite n'est pas attendue.
- Vue complète via une matrice évaluations inspections \* Types de suites avec le détail des inspections et suites.

### **7.4.4 Documentation DEDAL**

L'ensemble de la documentation concernant le fonctionnement de l'application DEDAL, (la liste et les descriptions des documents disponibles, procédure de demande de création d'un compte DEDAL, guide de prise en main rapide, etc ...) se trouve dans l'article « DEDAL » de la rubrique « Documentation Applications/Valorisation de données » sur l'espace documentaire à l'adresse suivante :

<https://alim.agriculture.gouv.fr:443/sial-portal/portal/espaceDocumentaire/article/26/link.rest>

## 8. Les modalités d'assistance

Pour tout besoin d'assistance, les contacts sont les suivants :

- Administration centrale : COSIR nationale.
- Services déconcentrés : votre COSIR régional ; la liste des COSIRs est disponible à l'adresse suivante :

<https://alim.agriculture.gouv.fr:443/sial-portal/portal/espaceDocumentaire/rubrique/49/link.rest>

- GDS : la chargée de mission informatique de GDS France.

Dans les premières semaines qui vont suivre la mise en service, il vous est demandé de porter une attention particulière sur la fiabilité du dispositif de coexistence qui permet de renvoyer des données de RESYTAL vers SIGAL concernant les établissements et les ateliers.

Vous êtes invités à vérifier la qualité des données reçues dans SIGAL dès que vous réalisez une mise à jour des données d'un usager (établissement et unité d'activité) ou une création d'unité d'activité dans RESYTAL. Les fiches d'aide à la saisie ainsi que le tableau de correspondance RESYTAL/SIGAL évoqués précédemment vous permettent de vérifier si ces transferts se déroulent sans erreur.

Si vous détectez un problème, il vous est demandé d'alerter rapidement votre contact pour analyse et correction informatique si besoin.

## 9. Formation des utilisateurs

La formation des utilisateurs est décrite par la note de service [DGAL/SDPRAT/2018-526](#) du 12-07-2018.

Cette note présente les objectifs pédagogiques et le contenu des formations délivrées par les formateurs RESYTAL aux utilisateurs dans le cadre de la migration du domaine de la santé et de la protection des animaux (SPA) vers le programme RESYTAL. Elle présente aussi les modalités d'organisation des sessions de formation.

Les environnements de formation sont mis à disposition de la communauté de travail pour permettre :

- la formation des formateurs ;
- la formation des stagiaires.

### 9.1.1 Accès à l'environnement d'auto-formation

Un environnement d'auto-formation est mis à la disposition des utilisateurs à l'adresse suivante :

<https://formation.alim.agriculture.gouv.fr/sial-portal-autoform/>

Cet environnement d'auto-formation est une copie journalière de l'environnement de production. Ainsi, chaque soir, l'ensemble des données des applications d'auto-formation sont ré-initialisées à partir des données des applications en production.

Les droits d'accès aux applications attribués dans l'environnement de production par les administrateurs délégués sont automatiquement copiés dans l'environnement d'auto-formation tous les soirs. Il faut donc attendre le lendemain du jour de son habilitation dans l'application habilitation de production pour pouvoir accéder à cet environnement d'auto-formation.

Cet environnement d'auto-formation donne la possibilité aux utilisateurs de s'exercer sans aucun risque, les données saisies étant totalement déconnectées des données de la base de production et effacées chaque soir.

L'environnement d'auto-formation peut aider à la prise en main de l'application, pour tester une nouvelle fonctionnalité mise à disposition ou pour un agent nouvellement arrivé qui souhaite appréhender une application dans l'attente de bénéficier d'une formation.

Le directeur général adjoint de l'alimentation  
Chef du service de la gouvernance  
et de l'international  
C.V.O

Loïc EVAÏN

## 10. ANNEXES

<u>Annexe 1.Statuts et indisponibilités des applications durant la phase de reprise.....</u>	<u>6</u>
<u>Annexe 2.Reprise des usagers : classes ateliers SIGAL reprises et règles de reprises.....</u>	<u>10</u>
<u>Annexe 3.Liste des types d'activité ouverts au délégataire GDS.....</u>	<u>33</u>
<u>Annexe 4.Reprise des usagers : liste des identifiants gérés dans RESYTAL-USAGERS.....</u>	<u>34</u>
<u>Annexe 5.Liste des grilles d'inspection SIGAL basculant sous RESYTAL-INSPECTIONS.....</u>	<u>36</u>
<u>Annexe 6.Liste des autorisations reprises dans l'application APPROBATIONS.....</u>	<u>40</u>
<u>Annexe 7.Règles de gestion de reprise des autorisations et des agréments dans APPROBATIONS.....</u>	<u>58</u>
<u>Annexe 8.Liste des listes officielles d'établissement dont la mise à jour sera reprise par RESYTAL.....</u>	<u>64</u>

## Annexe 1. Statuts et indisponibilités des applications durant la phase de reprise

Application		Traitement(s) associé(s)		Remarque(s) / Commentaire(s)
Nom	Statut de l'application	Traitements associés	Statut du traitement	
<b>APPROBATIONS</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Génération du fichier pour FAM	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Les traitements sont maintenus avec des données non rafraîchies
		Flux SECOIA vers FAM		
		Notifications sur le portail		
		Génération du fichier pour E-Agre		
		Envoi du fichier vers OpenDataSoft		
		Génération des listes officielles		
<b>ARQ</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Traitement différé hebdomadaire	Actuellement désactivé en production => RAS	
		Traitement différé à la demande	Indisponible avec le rôle Consultant	
<b>BDNI</b>	Fonctionnement normal			
<b>BIOVIGILANCE</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35			
<b>CEPP</b>	Fonctionnement normal			
<b>CONCER</b>		Flux de coexistence usagers	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
		Flux de coexistence inspections	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
<b>DEDAL</b>	Fonctionnement normal	Recopie des données RESYTAL	Désactivée du 20/08/18 au 04/09/18	Les données seront figées à la date du 18 août 2018 entre le 18 août et le 5

Application		Traitement(s) associé(s)		
Nom	Statut de l'application	Traitements associés	Statut du traitement	Remarque(s) / Commentaire(s)
		Mise à disposition de données pour AlimConfiance	Non modifiée (mais données source figées)	septembre 2018
<b>E-AGRE</b>	Fonctionnement normal	flux entrant depuis OpendataSoft	Fonctionnement normal (données non rafraîchies)	Les données seront figées à la date du 18 août 2018 entre le 18 août et le 5 septembre 2018
<b>EPIPHYT</b>	Fonctionnement normal	flux intégration des observations	Fonctionnement normal	
		Mise à disposition de données Epiphyt-Extract	réalisée manuellement par la MOE Epiphyt	
<b>ESA</b>	Fonctionnement normal	Rapports	Fonctionnement normal	
<b>EXPADER</b>	Fonctionnement normal	Fonctionnement normal		
<b>GAO</b>	Fonctionnement normal	Flux vers RSR	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
<b>GEUDI</b>	Fonctionnement normal			
<b>HABILITATIONS</b>	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00			Pas de rôle Consultant => application indisponible semaines 34 et 35
<b>METHODES</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35			
<b>NOMENCLATURES</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Flux entrant ANSES	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Les fichiers en attente seront intégrés par le flux lors de sa relance
<b>NODU</b>	Fonctionnement normal			BDD de calcul
<b>PGI</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Agent de calcul de prescription	Fonctionnement normal	- En consultation, l'édition de nouveau RI est impossible (=> pas de création ni stockage d'un nouveau fichier en base) - L'agent de calcul de prescription ne tourne que de novembre à décembre
		Agent de calcul des UA	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	

Application		Traitement(s) associé(s)		
Nom	Statut de l'application	Traitements associés	Statut du traitement	Remarque(s) / Commentaire(s)
<b>PHYTOPASS 2</b>	Fonctionnement normal			
<b>PORTAIL</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Service de notification	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
<b>SBT Webmin</b>	Fonctionnement normal			
<b>SI Intrants</b>	Fonctionnement normal	Service de synchronisation	Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Les fichiers en attente seront intégrés par le flux lors de sa relance
		flux entrant ANSES	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
<b>SI2A</b>	Fonctionnement normal	recopie quotidienne	Suspension de la copie quotidienne SIAL → SIAL_SI2A semaines 34 et 35	- Pas de modification possible des habilitations sur SI2A pendant les semaines 34 et 35. Si besoin bloquant, une action par script peut être réalisée par MOE SI2A
<b>SIAL Vivants</b>	Fonctionnement normal			
<b>SIGAL</b>	Accès en consultation à SIGAL (partie environnement) du 17/08/18 – 16h00 jusqu'au début de la semaine 35.	IHM – module BDNI	Arrêt définitif de la fonctionnalité de création d'atelier dans le module BDNI de SIGAL le 17/08/18 – 16h00	
	Les établissements, ateliers et caractéristiques sont consultables.	flux CSOV → SIGAL	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	L'intégration des fichiers en attente est gérée par le flux lors de sa relance
	Les états et éditions restent ouverts du 17/08/18 – 16h00 jusqu'au début semaine 35 La réouverture complète de	flux BDNI Exploitation → SIGAL	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
		flux BDNI Bovins	Fonctionnement normal	
		flux BDNI Mouvements	Fonctionnement normal	

Application		Traitement(s) associé(s)		
Nom	Statut de l'application	Traitements associés	Statut du traitement	Remarque(s) / Commentaire(s)
	SIGAL est positionnée à la fin des opérations d'alimentation du gisement. La réouverture de l'IHM SIGAL en modification se fera avec une restriction des droits sur les établissements repris, les ateliers repris et les identifiants repris à RESYTAL et admin.	flux BDPORC → SIGAL	Arrêt définitif le 17/08/18 – 16h00 (flux + traitement d'intégration des données BDPORC dans SIGAL). Ce flux sera remplacé par le flux BDPORC → SIGAL/Usagers	
SIGNAL	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Service de récupération de données SIGAL	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	- L'application 'application sera ouverte pour le rôle "Prestataire externe"
		Agent de récupération de données SIGAL	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	
		API de mise à disposition des ateliers de volailles pour CartoGIP	Maintien du fonctionnement normal	
SPIRAL	Fonctionnement normal Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Flux vers la DGCCRF (agent de récupération de données du gisement)	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	- L'agent de consommation écrit des données techniques dans le gisement => arrêt nécessaire.
		agent de consommation des données du gisement	Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	
RSR	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	flux entrant depuis GAO	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	- L'application ne dispose pas du rôle consultant, elle ne peut pas rester ouverte. Le flux gère le delta dès sa relance.
SUITES	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	agent notification vers le Portail	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	L'agent de notification informe par exemple si un dossier est resté en l'état plus de 7 jours...
USAGERS	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée	Service création UA	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	



Application		Traitement(s) associé(s)		
Nom	Statut de l'application	Traitements associés	Statut du traitement	Remarque(s) / Commentaire(s)
	semaine 35	flux BDNV	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Ce flux gère le delta dès sa relance.
		flux BDNV	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Initialisation des données
		flux BDPORC	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Nouveau flux : initialisation des données après reprise des ateliers porcins de SIGAL
		agent NUMAGRIT V	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	intégration des fichiers en attente prévue dans le chronogramme
<b>VISION CONSOLIDEE</b>	Consultation du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00 Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	Service Affaires	Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	
		Service Identifiant métier	Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	
		Service Enregistrer événement	Arrêt complet d'une 1/2 journée semaine 35	
		flux quotidien d'alimentation du gisement	Arrêt complet du 17/08/18 - 16h00 au 05/09/18 – 10h00	Ce flux gère le delta dès sa relance.

## Annexe 2. Reprise des usagers : classes ateliers SIGAL reprises et règles de reprises

Les classes ateliers reprises sont assujetties à des règles de reprises. L'ensemble des éléments est disponible dans le document de reprise global disponible à l'adresse : [https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portal/article/fichier/Usagers\\_reprise\\_SPA\\_global\\_V1.22.odp2927/link.rest](https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portal/article/fichier/Usagers_reprise_SPA_global_V1.22.odp2927/link.rest)

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
BIODIESEL	Biodiesel	F_CORPS_GRAS	Manipulation de corps gras	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183,ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
C_EAM_EL	Escargot - Amont - Atelier d'élevage	C_P_ESC	Production d'escargots	
D_CHAS_OIS	Animaux de loisirs - Détention d'oiseaux pour la chasse	E_DET_CHASS	Détention d'oiseaux pour la chasse	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
D_CTR_ED	Centre d'éducation canine	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_DRMD_LA	Dressage au mordant - Centre de dressage canin	L_EDUC_CH	Dressage de chien	Reprise : - uniquement les NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont au moins une approbation DECLDREMORD avec un statut différent de REFUSE: Récépissé de déclaration d'activité de dressage au mordant (DECLDREMORD)
D_ELV_ATR	Elevage d'animaux domestiques autres que les animaux de rente	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_EXPO_EXP	Animaux de loisirs et compagnie - Hall d'exposition, de concours	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_ID_TAT	Identification des chiens par tatouage - Personne physique	L_TATOU_CH	Identification des chiens par tatouage	Reprise : - uniquement les NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Habilitation au tatouage (AGRTATNONVET)
D_SAP_EQCL	Animaux de loisirs et compagnie - Club hippique ou manège	E_PREQ	Élevage d'équin	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
D_SAP_FOUR	Animaux de loisirs et compagnie - Fourrière	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_SAP_REFG	Animaux de loisirs et compagnie - Refuge	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_TRS_AAT	Pension, garde, transit d'animaux autres que animaux de rente	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	Reprise uniquement des SIRET
D_VT_COM	Vente à titre commercial	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec	Reprise uniquement des SIRET

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
	d'animaux autres que animaux de rente		des animaux de compagnie	
DST_AL_MED	Distribution aliments médicament-Distributeur aliments médicament	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
E_EL_UNEL	Elevage - Fournisseur d'animaux utilisés à des fins scientifiques	X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL De type «EGETEXPAN»
E_UT_ANLB	Expé. animale - Utilisation d'animaux à des fins scientifiques	X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL De type «EGETEXPAN»
EL_NPR_AXN	Elevage non professionnel d'animaux d'espèces non domestiques	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET pour EL_PF_AXND - uniquement les SIRET ou les NUMAGRIT pour EL_NPR_AXN - uniquement ceux qui ont les approbations suivantes : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND) Autorisation de détention espèces non dom (ADAXND) pour EL_NPR_AXN
EL_PF_AXND	Elevage professionnel d'animaux d'espèces non domestiques	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET pour EL_PF_AXND - uniquement les SIRET ou les NUMAGRIT pour EL_NPR_AXN - uniquement ceux qui ont les approbations suivantes : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND) Autorisation de détention espèces non dom (ADAXND) pour EL_NPR_AXN
ELV_AX_FR	Elevage d'animaux à fourrure	E_ELV_ANXFO	Élevage d'animaux à fourrure	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
ENT_AXND	Entretien d'animaux d'espèces non domestiques - Personne physique	L_ENTR_ANXND	Entretien des animaux non domestiques	Reprise : - uniquement les NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'un des certificats de capacité suivants: Certificat capacité présentation public fixe espèces non dom (CCPPUBFXAXND) Certificat capacité présentation public mobile espèces non dom (CCPPUBMBLAXND) Certificat de capacité élevage espèces non dom (CCELAXND) Certificat de capacité soins espèces non dom (CCSNSAXND) Certificat de capacité transit espèces non dom (CCTRNAXND) Certificat de capacité vente espèces non dom (CCVNTAXND)
EQ_ACT_SPE	Activité spécifique relevant d'un enregistrement	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_BIO_COM	Conversion en biogaz ou compost	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_COLLECT	Centre de collecte - Article 18	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_ENTR_PD	Entreposage de produits dérivés	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_ENTR_SP	Entreposage et manipulation de sous-produits animaux	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_FAB_ENG	Fabrication d'engrais ou d'amendements organiques	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
EQ_INC_COM	Incinération, co-incinération ou combustion	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_TRANSFO	Transformation de sous-produits animaux	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EQ_UTILISA	Utilisateurs (Articles 16, 17 et 18)	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
EXPH_DMCAN	Exercice pharmacie vétérinaire-Dom prof-Utilisation anticancéreux	M_EXERCI_VET	Exercice vétérinaire	
EXPH_DMPF	Exercice pharmacie vétérinaire-Domicile professionnel vétérinaire	M_EXERCI_VET	Exercice vétérinaire	
EXPH_GRELD	Exercice pharmacie vétérinaire-Groupement éleveur-Dépôt secondaire	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire	
EXPH_GRPEL	Exercice pharmacie vétérinaire-Groupement éleveur-Local pharmacie	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire	
EXPH_PHOFF	Exercice de la pharmacie vétérinaire - Pharmacie d'officine	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire	
EXPH_PP	Exercice pharmacie vétérinaire-Responsable pharmacie vétérinaire	M_EXERCI_VET	Exercice vétérinaire	
F_HAR_AC	Production porcine-Hors Animaux de Rente-Animaux de compagnie	E_PRSU	Élevage de porcs	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_HAR_LE	Production porcine-Hors Animaux de Rente-Lieu d'exposition	E_PRSU	Élevage de porcs	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_HAR_LR	Production porcine-Hors Animaux de Rente-Laboratoire Recherche	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_HCH_EQU	Equarrissage - Dépôt et traitement de cadavres animaux	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL du groupe « SP - Sous-produits animaux » à l'état VALIDE ou PROVISoire
F_IA_BVPT	Production bovine - IA - Atelier de quarantaine	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_IA_CLCT	Reproduction animale - Equipe de collecte et/ou production embryo	E_REPRO	Reproduction animaux de rente ou equins	Reprendre uniquement les SIRET (ceux qui n'ont pas été repris sur les autres élevages)
F_IA_PC	Production porcine - IA - Atelier indifférencié	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_IA_PCAPR	Production porcine-IA-Centre de Collecte	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_IA_STCK	Reproduction animale - Centre de stockage de sperme	E_REPRO	Reproduction animaux de rente ou equins	Reprendre uniquement les SIRET (ceux qui n'ont pas été repris sur les autres élevages)
F_L_FRDIND	Production de dinde - Sélection - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_ATERDI	Production de dinde - Multiplication - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_ATERPC	Production porcine - Multiplication - Atelier naissance	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_ATERPI	Production de pintade - Multiplication - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_ATPCPS	Production porcine - Multiplication - Atelier d'engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_CAIL	Production de caille d'élevage - Atelier de reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_M_FRDIND	Production de dinde - Multiplication - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_FRPINT	Production de pintade - Multiplication - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_FRPL	Production de palmipède - Multip. - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_NAIENG	Production porcine - Multiplication - Atelier naissage engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_NAIPE	Production porcine - Multiplication - Atelier naissage postsevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_OEFRPO	Production d'oeufs - Poule - Multiplication - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_OERPPO	Production d'oeufs - Poule - Multiplication - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_PCPE	Production porcine - Multiplication - Atelier de post-sevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_PEENG	Production porcine - Multiplication - Atelier postsevrage engraisseme	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_M_RGPL	Production de gibier à plumes - Atelier de reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_RPL	Production de palmipède - Multiplication - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_VATERP	Production de viande - Poule - Multiplication - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_M_VFRPOU	Production de viande - Poule - Multiplic. de futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

<b>Code Classe atelier SIGAL</b>	<b>Libellé classe atelier SIGAL</b>	<b>Code Type d'activité RESYTAL</b>	<b>Libellé Type d'activité RESYTAL</b>	<b>Règles de reprise des ateliers</b>
F_NEG_AANX	Opérateur commercial animal autre - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_BV	Opérateur commercial bovin - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_CRND	Opérateur commercial carnivore domestique - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_CRTC	Opérateur commercial crustacé - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_EQ	Opérateur commercial équin - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_MLSQ	Opérateur commercial mollusque - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_PC	Opérateur commercial porc - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_PSSN	Opérateur commercial poisson - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_PTRU	Opérateur commercial ovin/caprin - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_NEG_VOL	Opérateur commercial volaille - Local administratif	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_BISON	Production de bison	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_BMANAD	Production bovine - Manades et ganaderias	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_BVAL	Production bovine - Atelier allaitant	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_BVENG	Production bovine - Atelier d'engraissement en bâtiment	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_BVHERB	Production bovine - Atelier d'engraissement à l'herbe	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques



Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_P_BVL	Production bovine - Atelier laitier	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_CERV	Production de cervidés - Atelier indifférencié	E_PRGG	Elevage de gros gibier à poil	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_COUV	Production de gibier à plumes - Couvoir de gibiers à plumes	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CPALL	Production caprine - Viande - Atelier de chèvre allaitante	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_CPDIV	Production caprine - Lait/viande - Atelier indifférencié	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_CPENG	Production caprine - Viande - Atelier de cabris à l'engrais	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_CPVDIV	Production caprine - Viande - Atelier indifférencié	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_CVCAIL	Production de caille d'élevage - Couvoir de cailles	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CVDIND	Production de dindes - Couvoir de dindes	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CVGALM	Production de Gallus - Couvoir Gallus mixte chair et ponte	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CVGALP	Production de Gallus - Couvoir Gallus filière ponte	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CVPINT	Production de pintades - Couvoir de pintades	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_CVPOUL	Production de Gallus - Couvoir Gallus filière chair	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_P_ELVCRU	Produit de la pêche - Amont - Elevage de crustacé	E_PRCR	Élevage de crustacés	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_ELMOL	Produit de la pêche - Amont - Elevage de mollusque	E_PRMO	Élevage de mollusque	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_ELVPOI	Produit de la pêche - Amont - Elevage de poisson	E_PRPS	Elevage piscicole	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_EQREP	Lieu de détention équin	E_PREQ	Élevage d'équin	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_GAV	Production de palmipède gras - Atelier de gavage	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_GRAEL	Production de palmipède gras - Atelier d'élevage	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_GRGIB	Production de gros gibier - Atelier d'élevage	E_PRGG	Elevage de gros gibier à poil	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_LTCPDV	Production caprine - Lait - Atelier indifférencié	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_LTOVDV	Production ovine - Lait - Atelier laitier indifférencié	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_P_NAIENG	Production porcine - Production - Atelier naissance- engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_NAIPE	Production porcine - Production - Atelier naissance postsevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_NAISCR	Produit de la pêche - Amont - Naissage de crustacé	E_PRCR	Élevage de crustacés	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_NAISMO	Produit de la pêche - Amont - Naissage de mollusque	E_PRMO	Élevage de mollusque	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_NAISPO	Produit de la pêche - Amont - Naissage de poisson	E_PRPS	Elevage piscicole	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_NEGCRU	Produit de la pêche - Amont - Négoce de crustacé	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_NEGMOL	Produit de la pêche - Amont - Négoce de mollusque	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_NEGPOI	Produit de la pêche - Amont - Négoce de poisson	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_P_OEFEMB	Production d'oeufs - Atelier incubation strict d'oeuf embryonné	E_PRVO	Élevage de volaille	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_OEFPPPO	Production d'oeufs - Poule - Atelier de futures pondeuses	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_OEFRPO	Production d'oeufs - Poule - Race pure - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_OEPOUL	Production d'oeufs - Poule - Atelier de pondeuses	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_OVIAL	Production ovine - Viande - Atelier de brebis allaitante	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_OVIDIV	Production ovine - Lait/viande - Atelier indifférencié	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_OVIENG	Production ovine - Viande - Atelier d'agneau à l'engrais	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PALM	Production de palmipèdes - Couvoir de palmipèdes	E_COUV_VOL	Couvoir de volailles	Reprendre uniquement les SIRET
F_P_PCBDNI	Production porcine - BDNI	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PCCTRQ	Production porcine-IA-Station de quarantaine	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PCENG	Production porcine - Production - Atelier d'engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PCNAIS	Production porcine - Production - Atelier naissance	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PCPE	Production porcine - Production - Atelier de post-sevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_PEENG	Production porcine - Production-Atelier postsevrage engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_P_POULDV	Production de volailles - Basse cour indifférenciée	E_BCOUR	Basse-cour volailles	Reprendre uniquement les NUMAGRIT Reprendre uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux (14_CAPTAV)
F_P_PREGAV	Production de palmipède gras - Atelier de prégavage	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_SANGL	Production de sangliers - Atelier Sanglier	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_P_SERECR	Produit de la pêche - Amont - Sélection-Reproduction de crustacé	E_PRCR	Élevage de crustacés	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_SEREMO	Produit de la pêche - Amont - Sélection-Reproduction de mollusque	E_PRMO	Élevage de mollusque	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_SEREPO	Produit de la pêche - Amont - Sélection-Reproduction de poisson	E_PRPS	Elevage piscicole	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : autorisation du groupe 'SA - Autorisation - Espèces aquacoles' (SAEA) ou autorisation du groupe 'SA - Qualification - Espèce aquacole' (SQPO)
F_P_VB_CML	Production de camélidés - Atelier indifférencié	E_PRCM	Élevage de camélidé	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_P_VB_LAM	Production de lamas - Atelier	E_PRCM	Élevage de camélidé	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
	indifférencié			
F_P_VOVDIV	Production ovine - Viande - Atelier indifférencié	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_P_VVLEP	Production de viande - Lapin - Atelier indifférencié (reprise)	E_PRLA	Élevage de lapin	Reprendre uniquement les SIRET
F_PG_OERPP	Production d'oeufs - Poule - Race pure - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_PG_VFRPO	Production de viande - Poule - Race pure - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_PG_VRPOU	Production de viande - Poule - Race pure - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_RAS_BVAL	Rassemblement bovins - Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : AGRCENTRASS - Agrément de centre de rassemblement à l'état Valide (national ou UE) ou Provisoire (national ou UE)
F_RAS_BVCC	Production bovine - Rassemblement - Foires et concours	E_FOI_CONC	Foire et concours	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_RAS_BVMA	Rassemblement bovins - Marché à bestiaux	E_MARCH_BES	Marché à bestiaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_BVTS	Production bovine - Rassemblement - Lieux d'estive et d'hivernage	E_EST_ANXREN	Centre de transhumance / estive	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_CONC	Production animale - Rassemblement - Foires et concours	E_FOI_CONC	Foire et concours	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_RAS_EQ	Rassemblement équins - Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : AGRCENTRASS - Agrément de centre de rassemblement à l'état Valide (national ou UE) ou Provisoire (national ou UE)
F_RAS_EQMA	Rassemblement équins - Marché à bestiaux	E_MARCH_BES	Marché à bestiaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_MARC	Production animale - Rassemblement - Marché à bestiaux	E_MARCH_BES	Marché à bestiaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_OCCR	Rassemblement ovins/caprins - Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : AGRCENTRASS - Agrément de centre de rassemblement à l'état Valide (national ou UE) ou Provisoire (national ou UE)
F_RAS_OCMA	Rassemblement ovins/caprins - Marché à bestiaux	E_MARCH_BES	Marché à bestiaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_OVES	Production ovine - Rassemblement - Lieux d'estive et d'hivernage	E_EST_ANXREN	Centre de transhumance / estive	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_RAS_PC	Rassemblement porcins - Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : AGRCENTRASS - Agrément de centre de rassemblement à l'état Valide (national ou UE) ou Provisoire (national ou UE)
F_RAS_PCMA	Rassemblement porcins - Marché à bestiaux	E_MARCH_BES	Marché à bestiaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_PRES	Production ovine/caprine - Lieu d'estive, d'hivernage	E_EST_ANXREN	Centre de transhumance / estive	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_TSH	Production animale - Rassemblement - Lieux d'estive, d'hivernage	E_EST_ANXREN	Centre de transhumance / estive	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_RAS_VOL	Rassemblement volailles - Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement	Reprise : - Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'une des approbations suivantes : AGRCENTRASS - Agrément de centre de rassemblement à l'état Valide (national ou UE) ou Provisoire (national ou UE)
F_S_ATERDI	Production de dinde - Sélection - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_ATERPC	Production porcine - Sélection - Atelier naissance	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_ATERPI	Production de pintade - Sélection - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_BVVR	Production bovine - Sélection - Atelier de veaux	E_PRBV	Élevage de bovin	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques



<b>Code Classe atelier SIGAL</b>	<b>Libellé classe atelier SIGAL</b>	<b>Code Type d'activité RESYTAL</b>	<b>Libellé Type d'activité RESYTAL</b>	<b>Règles de reprise des ateliers</b>
F_S_CPDIV	Production caprine - Sélection - Atelier indifférencié	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_S_CPPEP	Production caprine - Sélection - Pépinière	E_PRCA	Élevage de caprins	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_S_ENG	Production porcine - Sélection - Atelier d'engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_FRPINT	Production de pintade - Sélection - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_NAIENG	Production porcine - Sélection - Atelier naissage engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_NAIPE	Production porcine - Sélection - Atelier naissage post sevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_OEFRPO	Production d'oeufs - Poule - Sélection - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_OERPPO	Production d'oeufs - Poule - Sélection - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_OVIDIV	Production ovine - Sélection - Atelier indifférencié	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_S_OVPEPI	Production ovine - Sélection - Pépinière	E_PROV	Élevage d'ovin	Reprise puis flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques
F_S_PEENG	Production porcine - Sélection - Atelier postsevrage engraissement	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_PS	Production porcine - Sélection - Atelier de post-sevrage	E_PRSU	Élevage de porcins	Reprise puis flux de création depuis BDPORC puis mise à jour des caractéristiques
F_S_RPL	Production de palmipède - Sélection - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_S_VATERP	Production de viande - Poule - Sélection - Reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_S_VFRPOU	Production de viande - Poule - Sélection - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_SL_FRPL	Production de palmipède - Sélec. - Futurs reproducteurs	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
F_TR_CNTN	Container bêtailler pour le transport d'animaux vertébrés vivants	E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants	Reprise : - SIRET ou NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Agrément d'un véhicule de transport d'animaux vivants (14_AGTRANVIV) Agrément container bêtailler pour le transport d'animaux vivants (14_AGRCNTBTL) Agrément navire bêtailler pour le transport d'animaux vivants (14_AGRNVBTL)
F_TR_CONV	Convoyage d'animaux vivants - Personne physique	E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants	Reprendre uniquement les NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux (14_CAPTAV)
F_TR_NTAVV	Navire de transport d'animaux vertébrés vivants	E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants	Reprise : - SIRET ou NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Agrément d'un véhicule de transport d'animaux vivants (14_AGTRANVIV) Agrément container bêtailler pour le transport d'animaux vivants (14_AGRCNTBTL) Agrément navire bêtailler pour le transport d'animaux vivants (14_AGRNVBTL)
F_TR_PCTA	Poste de contrôle pour les transports d'animaux	E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux	Reprise : Flux de création depuis la BDNI puis mise à jour des caractéristiques

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
F_TR_TAVV	Transport d'animaux vertébrés vivants	E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants	Reprise : - SIRET ou NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Autorisation de type 1 pour le transport d'animaux vivants (14_AUTRANVT1) Autorisation de type 2 pour le transport d'animaux vivants (14_AUTRANVT2) Autorisation transport maritime d'animaux vertébrés vivants (14_AUTRANMRT)
F_TR_VTAVV	Véhicule de transport d'animaux vertébrés vivants	E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants	Reprise : - SIRET ou NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Agrément d'un véhicule de transport d'animaux vivants (14_AGTRANVIV) Agrément container bétailier pour le transport d'animaux vivants (14_AGRCNTBTL) Agrément navire bétailier pour le transport d'animaux vivants (14_AGRNVBTL)
F_VV_VOLCH	Production de volaille - Elevage oiseaux de rente filière chair	E_PRVO	Élevage de volailles	Reprendre SIRET ou NUMAGRIT
FAB_AG_OL	Fabricant d'acide gras par oléochimie	F_CORPS_GRAS	Manipulation de corps gras	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
FAB_AL_AFA	Fabrication d'aliments pour animaux familiers	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH  En coexistence, la classe atelier par défaut est FAB_AL_FRM.

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
FAB_AL_AR	Fabrication d'aliments pour animaux de rente	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH  En coexistence, la classe atelier par défaut est FAB_AL_FRM.
FAB_AL_FRM	Fabrication aliment pour anx à la ferme et usage exclusif élevage	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH  En coexistence, la classe atelier par défaut est FAB_AL_FRM.
FAB_AL_MED	Fabrication aliments médicamenteux - Usine de fabrication	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
INT_AL_AN	Intermédiaire d'aliments pour animaux	F_INTER_ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
MEL_GRAISS	Mélangeur de graisses	F_CORPS_GRAS	Manipulation de corps gras	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
MLG_MB_AL	Mélangeur mobile d'aliments pour animaux	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH  En coexistence, la classe atelier par défaut est FAB_AL_FRM.
PR_MB_AXND	Présentation au public mobile d'animaux d'espèces non domestiques	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont les approbations suivantes : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND) Agrément sanitaire zoo (AGRSNTZOO) - uniquement PR_PUB_FX
PR_PUB_FX	Présentation au public fixe d'animaux d'espèces non domestiques	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont les approbations suivantes : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND) Agrément sanitaire zoo (AGRSNTZOO) - uniquement PR_PUB_FX
PRD_MTI_AL	Production de matières premières autres que produits primaires	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183, ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH  En coexistence, la classe atelier par défaut est FAB_AL_FRM.

Code Classe atelier SIGAL	Libellé classe atelier SIGAL	Code Type d'activité RESYTAL	Libellé Type d'activité RESYTAL	Règles de reprise des ateliers
PRP_AL_MED	Préparation à la ferme aliment médicament-Exploitation agricole	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
RAF_HUI_VG	Raffineur d'huile végétale	F_CORPS_GRAS	Manipulation de corps gras	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183,ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
SOINS_FS	Soins aux animaux de la faune sauvage	L_SOIN_ANXND	Soin aux animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND)
TR_ALIM	Transport d'aliments pour animaux	F_TRANS_ALIM	Transport d'aliments pour animaux	Reprise uniquement des ateliers ayant une autorisation SIGAL de type AGRPTALAN, AGRRG183, AGRSALMO, AUT_US_OA, ERCE_AII_183,ENRAM2802200 à l'état VAL, PRO ou SUS Ou une autorisation du groupe SPAN ou SAPH
TRT_AXND	Transit d'animaux d'espèces non domestiques	L_TRAN_ANXND	Transit d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET ou les NUMAGRIT - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND)
VNT_AXND	Vente d'animaux d'espèces non domestiques	L_VENTE_ANX	Vente d'animaux d'espèces non domestiques	Reprise : - uniquement les SIRET - uniquement ceux qui ont l'approbation suivante : Autorisation ouverture détention espèces non dom (AODAXND)

### Annexe 3. Liste des types d'activité ouverts au délégataire GDS

Type activité	Libellé long type activité
E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants
E_COUV_VOL	Couvoir de volailles
E_DET_CHAS	Détention d'oiseaux pour la chasse
E_PREQ	Élevage d'équin
E_PROV	Élevage d'ovin
E_PRBV	Élevage de bovin
E_PRCM	Élevage de camélidé
E_PRCA	Élevage de caprins
E_PRCR	Élevage de crustacé
E_PRGG	Elevage de gros gibier à poil
E_PRLA	Élevage de lapin
E_PRMO	Élevage de mollusque
E_PRSU	Elevage de porcins
E_PRVO	Élevage de volaille
E_PRPS	Élevage piscicole
L_ENTR_ANXND	Entretien des animaux non domestiques
M_EXERCI_VET	Exercice vétérinaire
E_FOI_CONC	Foire et concours
E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial d'animaux
E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux
E_REPRO	Reproduction animaux de rente ou equins
L_TRAN_ANXND	Transit d'animaux d'espèces non domestiques

#### Annexe 4. Reprise des usagers : liste des identifiants gérés dans RESYTAL-USAGERS

Le tableau montre pour chaque identifiant son code dans SIGAL et dans RESYTAL, le niveau d'association dans USAGERS et indique si l'identifiant est repris de SIGAL et s'il coexiste.

Code SIGAL	Code RESYTAL	Libellé RESYTAL	Niveau d'association dans USAGERS	Reprise SIGAL ?	Coexistence SIGAL ?	Commentaire(s)
AGAA	AGAA	Agrément alimentation animale	Établissement	Oui	Non	
COEUF	COEUF	Code OEUF	Unité d'activité	Oui	Oui	
DETEQU	DETEQ	Détenteur d'équidés	Établissement	Oui	Oui	
	EDE_D	N° de détenteur d'une exploitation	Entreprise	Non	Non	
EDE	EDE_E	N° d'exploitation	Exploitation	Non (BDNI)	Oui	
EGET_P	EGETP	EGET Porcin	Unité d'activité	Oui + BDNI	Oui	
	EGETV	EGET volaille	Unité d'activité	Non (BDNI)	Non	
CGDIC	GIDIC	Code GIDIC	Établissement		Oui	
ILU	ILU	Identifiant local unique	Établissement	Non mais affiché dans RESYTAL	Non	
ILU	ILUSP	ILU relatifs au domaine SPA.	Établissement	Oui	Oui	Le numéro ILU continue à être utilisé par la SPA
INUAV	INUAV	Identifiant National Unique d'Atelier de Volailles	Unité d'activité	Oui	Oui	Reprise complète pour fin octobre, traitement du déplacement d'un atelier de volaille à finaliser dans SIGAL jusqu'à fin octobre
DOSDSV	LIBRE	Numéro de dossier DSV	Unité d'activité	Oui	Non	
MPLC	MPLC	Code marché public local	Unité d'activité	Oui	Oui	
NAPI	NAPI	Numéro apiculteur	Unité d'activité	Oui	Non	
IDNAV	NAVPE	Identifiant navire de pêche	Unité d'activité	Oui	Oui	
IDDPMA	NDPMA	Identifiant navire DPMA	Unité d'activité	Oui	Oui	
ID_ONA	ONA	ONA	Établissement	Non	Oui	
ORDRE	ORDRE	Numéro inscription vétérinaire	Ordre	Établissement	Non	Non
NPAC	PACAG	PACAGE	Établissement	Oui	Oui	



<b>Code SIGAL</b>	<b>Code RESYTAL</b>	<b>Libellé RESYTAL</b>	<b>Niveau d'association dans USAGERS</b>	<b>Reprise SIGAL ?</b>	<b>Coexistence SIGAL ?</b>	<b>Commentaire(s)</b>
POULA	POULA	Numéro de poulailler	Unité d'activité	Oui	Oui	
TVAUE	TVAUE	Numéro TVA intra-communautaire	Établissement	Oui	Oui	
VEHIC	VEHIC	Numéro minéralogique du véhicule	Unité d'activité	Oui	Oui	

**Annexe 5. Liste des grilles d'inspection SIGAL basculant sous RESYTAL-INSPECTIONS**

<b>DOMAINE TECHNIQUE</b>	<b>CODE SIGAL</b>	<b>DESCRIPTION</b>
SPA1	EQU-ABFAB	Fabrication de prémélanges et d'aliments composés pour animaux
SPA1	EQU-ABFAF	Fabrication à la ferme des aliments composés
SPA1	EQU-ABINT	Intermédiaires dans le secteur de l'alimentation animale
SPA2	EQU-ABALM	Fabrication d'aliments composés et d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-DTALM	Distributeur d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-ENALM	Enquête autorisation d'ouverture fabricant d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-INTDG	Instruction technique des dossiers de groupements agréés
SPA2	EQU-PHALM	Fabrication d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-PHFAF	Fabrication à la ferme des aliments médicamenteux
SPA2	EQU-ABALM	Fabrication d'aliments composés et d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-DTALM	Distributeur d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-ENALM	Enquête autorisation d'ouverture fabricant d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-PHAK	Pharmacie - Utilisation des anticancéreux
SPA2	EQU-PHALM	Fabrication d'aliments médicamenteux
SPA2	EQU-PHFAF	Fabrication à la ferme des aliments médicamenteux
SPA2	EQU-PHGPT	Pharmacie - Groupements agréés
SPA2	EQU-PHVET	Pharmacie - Domicile d'exercice professionnel vétérinaire
SPA2	SPA-PHELV	Pharmacie en élevage
SPA3	MGA-PALMI	Inspection palmidèdes en groupe
SPA3	PRA-EA_IU	Inspection éleveur/utilisateur d'animaux utilisés à des fins scie
SPA3	SPA-EQ	Inspection protection animale d'un établissement détenteur d'équi
SPA3	SPA-PA_AF	Inspection protection animale : élevage d'Animaux à fourrure

<b>DOMAINE TECHNIQUE</b>	<b>CODE_SIGAL</b>	<b>DESCRIPTION</b>
SPA3	SPA-PA_BV	Inspection Protection animale : élevage de Bovins
SPA3	SPA-PA_CN	Inspection protection animale : élevage de Canards
SPA3	SPA-PA_CP	Inspection protection animale : élevage de Caprins
SPA3	SPA-PA_DN	Inspection protection animale : élevage de Dindes
SPA3	SPA-PA_GG	Cop-Inspection PA élevage Gallus gallus AM 28/06/2010
SPA3	SPA-PA_GL	Inspection protection animale : Gallus gallus hors poule pondeus
SPA3	SPA-PA_OI	Inspection protection animale : élevage d'Oies
SPA3	SPA-PA_OV	Inspection protection animale : élevage d'Ovins
SPA3	SPA-PA_P1	Inspection protection animale : Poule pondeuse _alternatif
SPA3	SPA-PA_P3	Inspection protection animale : Poule pondeuse _cage
SPA3	SPA-PA_P4	Inspection protection animale : Poule pondeuse _autre élevage
SPA3	SPA-PA_PC	Inspection protection animale : élevage de Porcins
SPA3	SPA-PA_PLT	Gestion des plaintes Protection Animale autres que professionnels
SPA3	SPA-PA_PP	Inspection PA d'un élevage de Poules pondeuses _grille globale anc
SPA3	SPA-PA_RA	Inspection protection animale : élevage de Ratites
SPA3	SPA-PA_TR	Inspection simplifiée truie groupe 2013
SPA3	SPA-PA_VE	Inspection protection animale : élevage de Veaux
SPA4	SPA-PAAX	Protection animaux de compagnie
SPA5	PRA-EA_AG	Instruction demande agrément experimentation animale
SPA6	SAN-CHASA	PMS Salmonella élevage volaille adhérent charte sanitaire
SPA6	SAN-CHSAD	PMS Salmonelles élevage dinde adhérent charte sanitaire
SPA6	SAN-CHACD	Cop-Plan de maîtrise sanitaire Salmonelles Dindes dans les couvois
SPA6	SAN-CHACO	Cop-Plan de maîtrise sanitaire Salmonelles Gallus dans les couvois
SPA6	SPA-BIO_VOLE	Inspection Biosécurité volailles en élevage
SPA6	AQU-AQUA	Inspection dans la filière aquacole hors conchyliculture v2
SPA7	EQU-SPANG	Sous produits animaux et produits dérivés au sens du règlement CE
SPA7	PAT-PAT	Contrôle ciblé dans les élevages recevant des PAT

<b>DOMAINE TECHNIQUE</b>	<b>CODE_SIGAL</b>	<b>DESCRIPTION</b>
SPA9	IPG-BV_HE	Contrôle identification bovins hors élevage
SPA9	IPG-OV_HE	Contrôle identification des ovins-caprins hors élevage
SPA10	SPA-RASBL	Agrément des centres de rassemblement et des marchés
SPA11	SPA-IA_CSS	Reproduction animale - Quarantaine, collecte et stockage semence
SPA11	SPA-IA_EQT	Reproduction animale - Equipe de transplantation embryonnaire

## Annexe 6. Liste des autorisations reprises dans l'application APPROBATIONS

Le tableau liste des autorisations SIGAL reprises et leur correspondance « Approbations/Périmètre » ainsi que le type d'activité compatible : (cette liste est également disponible dans l'espace documentaire du Portail RESYTAL ( <https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/173/link.rest> ) dans le paragraphe « Focus sur la Migration des autorisations/Approbations SPA »

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AGRPTALAN	Autoris représentant établ de pays tiers import alim pour animaux	AGRPTALAN	Autoris représentant établ de pays tiers import alim pour animaux	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
AGRPTALAN	Autoris représentant établ de pays tiers import alim pour animaux	AGRPTALAN	Autoris représentant établ de pays tiers import alim pour animaux	F_INTER_ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux
AGRAARG183	Agrément Alimentation animale règlement UE 183/2005	AGRAARG183	Agrément Alimentation animale règlement UE 183/2005	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
AGRAARG183	Agrément Alimentation animale règlement UE 183/2005	AGRAARG183	Agrément Alimentation animale règlement UE 183/2005	F_INTER_ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux
AGRAASALMO	Agrément Salmonelles pour la production d'aliment pour animaux	AGRAASALMO	Agrément Salmonelles pour la production d'aliment pour animaux	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
AUT_US_OA	Autorisation pour l'usage de matière première d'origine animale	AUT_US_OA	Autorisation pour l'usage de matière première d'origine animale	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
ENRAM2802200	Enregistrement au titre de l'arrêté ministériel du 28/02/2000	ENRAM2802200	Enregistrement au titre de l'arrêté ministériel du 28/02/2000	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
ENRAM2802200	Enregistrement au titre de l'arrêté ministériel du 28/02/2000	ENRAM2802200	Enregistrement au titre de l'arrêté ministériel du 28/02/2000	F_INTER_ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	F_INTER ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux
ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	ERCE_AII_183	Enregistrement annexe II du règlement (CE) N°183/2005	F_TRANS ALIM	Transport d'aliments pour animaux
ADSTALMMED	Autorisation de distribution des aliments médicamenteux	ADSTALMMED	Autorisation de distribution des aliments médicamenteux	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPAP	Apicole	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPAV	Avicole	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPBV	Bovin	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPCP	Caprin	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPCU	Cunicole	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPEQ	Equin	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPOV	Ovin	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AGL5143CSP	Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique	AGL5143CSPPC	Porcin	M_PHARMA_VET	Exercice pharmacie vétérinaire
AUTFABALIMED	Autorisation de fabrication d'aliments médicamenteux	AUTFABALIMED	Autorisation de fabrication d'aliments médicamenteux	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux
AGRFABALMFRM	Agrément de fabrication d'aliments médicamenteux à la ferme	AUTFABALMFRM	Autorisation de fabrication d'aliments médicamenteux à la ferme	M_FAB_ALIMM	Fabrication/distribution d'aliments médicamenteux

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
DECLAXDOMCOM	Déclaration d'activité ax domestiques de compagnie	DECLAXDOMCOM	Déclaration d'activité domestiques de compagnie	ax de	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie
DECLDREMORD	Déclaration d'activité de dressage au mordant	DECLDREMORD	Déclaration d'activité de dressage au mordant	de	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPAMP	Amphibien		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPAMP	Amphibien		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPAUT	Autre espèce		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPBOV	Bovin		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPCAP	Caprin		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPCARN	Carnivore domestique		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPCARN	Carnivore domestique		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPLAG	Lagomorphe		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPLAG	Lagomorphe		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPOIS	Oiseau		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPOVIN	Ovin		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPPPOIS	Poisson		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPPPOIS	Poisson		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPPORC	Porcin		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPPRIM	Primate		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPPRIM	Primate		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPREP	Reptile		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPRONG	Rongeur		X_ELV_ANX_FS	Élevage/Fourniture/Importation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPRONG	Rongeur		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
EGETEXPAN	Agrément des établissements d'expérimentation animale	AEEXPSOL	Solipède		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVAUT	Autres animaux		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants



APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVBOV	Bovins		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVEQUIN	Equins		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVOVIN	Ovins/caprins		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVPORC	Porcins		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
AGTRANVIV	Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants	AGTRANVIVVOL	Volailles		E_TRANS_MOY	Moyen de transport des animaux vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSP	Transport volailles		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSPAUT	Transport autres animaux vertébrés vivants		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSPBOV	Transport bovins		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSPEQUIN	Transport equins		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSPOVIN	Transport ovins/caprins		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
AUTRANVT	Autorisation transporteur d'animaux vivants	ATRANSPPORC	Transport porcins		E_TRANS_ANX	Transport d'animaux vertébrés vivants
CAPTAV	Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	CAPTAVBOV	Transport bovins		E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants
CAPTAV	Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	CAPTAVEQUIN	Transport equins		E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants
CAPTAV	Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	CAPTAVOVIN	Transport ovins/caprins		E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants
CAPTAV	Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	CAPTAVPORC	Transports porcins		E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants

APPROBATION				REPERES USAGERS		
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
CAPTAV	Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs	CAPTAVOL	Transport volailles		E_CONVOY_ANX	Convoyage d'animaux vivants
AGPOINTARRET	Agrément de poste de contrôle	APPBOV	Bovins		E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux
AGPOINTARRET	Agrément de poste de contrôle	APPEQUIN	Equins		E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux
AGPOINTARRET	Agrément de poste de contrôle	APPOVIN	Ovins/caprins		E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux
AGPOINTARRET	Agrément de poste de contrôle	APPPORC	Porcins		E_TRAN_ARRET	Points d'arrêt / centre de transit pour animaux
AGCOLDEMBBV	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce bovine	AGCOLDEMBBV	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce bovine	de	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGCOLDEMBCP	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce caprine	AGCOLDEMBCP	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce caprine	de	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGCOLDEMBEQ	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce équine	AGCOLDEMBEQ	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce équine	de	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGCOLDEMBOV	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce ovine	AGCOLDEMBOV	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce ovine	de	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGCOLDEMBPC	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce porcine	AGCOLDEMBPC	Agrément d'équipe de collecte d'embryons de l'espèce porcine	de	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGCTCLSPEQ	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce équine	AGCTCLSPEQ	Agrément de centre de collecte de sperme	de	E_PREQ	Élevage d'équin

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre Approbation	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
			l'espèce équine		
AGCTRESPZBOV	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce bovine	AGCTRESPZBOV	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce bovine	E_PRBV	Élevage de bovins
AGCTRESPZCP	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce caprine	AGCTRESPZCP	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce caprine	E_PRCA	Élevage de caprins
AGCTRESPZOV	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce ovine	AGCTRESPZOV	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce ovine	E_PROV	Élevage d'ovins
AGCTRESPZPC	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce porcine	AGCTRESPZPC	Agrément de centre de collecte de sperme de l'espèce porcine	E_PRSU	Élevage de porcins
AGPRODEMBBV	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce bovine	AGPRODEMBBV	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce bovine	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGPRODEMBCP	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce caprine	AGPRODEMBCP	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce caprine	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGPRODEMBEQ	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce équine	AGPRODEMBEQ	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce équine	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGPRODEMBOV	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce ovine	AGPRODEMBOV	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce ovine	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AGPRODEMBPC	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce porcine	AGPRODEMBPC	Agrément d'équipe de production d'embryons de l'espèce porcine	E_REPRO_CLCT	Reproduction animale – Equipe de collecte et/ou de production d'embryon
AGR_CTST_BV	Agrément de centre de stockage de semence de l'espèce bovine	AGR_CTST_BV	Agrément de centre de stockage de semence de l'espèce bovine	E_REPRO_STCK	Reproduction animale – Centre de stockage de sperme
AGR_CTST_CP	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce caprine	AGR_CTST_CP	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce caprine	E_REPRO_STCK	Reproduction animale – Centre de stockage de sperme
AGR_CTST_EQ	Agrément de centre de stockage de semence de l'espèce équine	AGR_CTST_EQ	Agrément de centre de stockage de semence de l'espèce équine	E_REPRO_STCK	Reproduction animale – Centre de stockage de sperme
AGR_CTST_OV	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce ovine	AGR_CTST_OV	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce ovine	E_REPRO_STCK	Reproduction animale – Centre de stockage de sperme
AGR_CTST_PC	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce porcine	AGR_CTST_PC	Agrément de centre de stockage de sperme de l'espèce porcine	E_REPRO_STCK	Reproduction animale – Centre de stockage de sperme
AGR_STQU_BV	Agrément de station de quarantaine de l'espèce bovine	AGR_STQU_BV	Agrément de station de quarantaine de l'espèce bovine	E_PRBV	Élevage de bovins
AGR_STQU_CP	Agrément de station de quarantaine de l'espèce caprine	AGR_STQU_CP	Agrément de station de quarantaine de l'espèce caprine	E_PRCA	Élevage de caprins
AGR_STQU_OV	Agrément de station de quarantaine de l'espèce ovine	AGR_STQU_OV	Agrément de station de quarantaine de l'espèce ovine	E_PROV	Élevage d'ovins
AGR_STQU_PC	Agrément de station de quarantaine de l'espèce porcine	AGR_STQU_PC	Agrément de station de quarantaine de l'espèce porcine	E_PRSU	Élevage de porcins

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre Approbation	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AG_REQAQ	Agrément de quarantaine aquacole	AG_REQAQ	Agrément de quarantaine aquacole	E_PRPS	Elevage piscicole
AG_ZS_ABPOIS	Agrément zoo-sanitaire abattage poissons	AG_ZS_ABPOIS	Agrément zoo-sanitaire abattage poissons	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial
AG_ZS_ABPOIS	Agrément zoo-sanitaire abattage poissons	AG_ZS_ABPOIS	Agrément zoo-sanitaire abattage poissons	E_PRPS	Elevage piscicole
AG_ZS_CRUST	Agrément zoo-sanitaire crustacé	AG_ZS_CRUST	Agrément zoo-sanitaire crustacé	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial
AG_ZS_CRUST	Agrément zoo-sanitaire crustacé	AG_ZS_CRUST	Agrément zoo-sanitaire crustacé	E_PRCR	Elevage de crustacés
AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	C_EXP_COQUI	Expédition coquillages
AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	C_PUR_COQUI	Purification coquillages
AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	AG_ZS_INDMOL	Agrément zoo-sanitaire individuel conchylicole	E_PRMO	Elevage de mollusque
AG_ZS_PARMOL	Agrément zoo-sanitaire de parc à mollusques	AG_ZS_PARMOL	Agrément zoo-sanitaire de parc à mollusques	E_PRMO	Elevage de mollusque
AG_ZS_POIS	Agrément zoo-sanitaire poissons	AG_ZS_POIS	Agrément zoo-sanitaire poissons	E_OPCOM_ANX	Opérateur commercial
AG_ZS_POIS	Agrément zoo-sanitaire poissons	AG_ZS_POIS	Agrément zoo-sanitaire poissons	E_PRPS	Elevage piscicole
AGRCESTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSBOV	Centre de rassemblement bovin	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement
AGRCESTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSCAP	Centre de rassemblement caprin	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement
AGRCESTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSEQU	Centre de rassemblement équin	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement
AGRCESTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSOVIN	Centre de rassemblement	E_RASS_ANX	Centre de rassemblement

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
			ovin			
AGRCENTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSPORC	Centre de rassemblement porcin		E_RASS_ANX	Centre de rassemblement
AGRCENTRASS	Agrément de centre de rassemblement	CERASSVOL	Centre de rassemblement volaille		E_RASS_ANX	Centre de rassemblement
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHBOV	Marché bovin		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHCAP	Marché caprin		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHEQU	Marché équin		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHOVIN	Marché ovin		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHPORC	Marché porcin		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGRCENTMAR	Agrément marché	MARCHVOL	Marché volaille		E_MARCH_BES	Marché à bestiaux
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	ANIMAUT	animal autre		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCBOVIN	bovin		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCCARNDOM	carnivore domestique		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCCRUST	crustacé		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCEQUIN	equin		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCMOLLUS	mollusque		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCOVINCAP	ovin/caprin		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCPOISS	poisson		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCPORC	porcin		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGROPEECHANG	Enregistrement opérateur commercial	EOCVOL	volaille		E_OPCOM_ANX	Opérateur d'animaux commercial
AGRSNTZOO	Agrément sanitaire zoo	AGRSNTZOO	Agrément sanitaire zoo		L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
AGRTATNONVET	Habilitation au tatouage	AGRTATNONVET	Habilitation au tatouage		L_TATOU_CH	Identification des chiens par tatouage
DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles	DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles		E_PRBV	Elevage de bovins
DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles	DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles		E_PROV	Elevage d'ovins
DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles	DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles		E_PRCA	Elevage de caprins
DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles	DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles		E_PRSU	Elevage de porcins
DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles	DERCERTBVVOL	Dérogation certification officielle animaux boucherie / volailles		E_PRVO	Elevage de volailles
AG_UE SPAN 1069/2009	Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	ETBCOMB	Etablissements pour la combustion Art. 24.1-d		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE SPAN 1069/2009	Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	ETBPRODDER	Etablissements entreposage produits		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
			dérivés			
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	ETBPRODDER	Etablissements entreposage dérivés	produits	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	ETBENTRSPAN	Etablissements entreposage	SPAN Art. 24.1-i	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	ETBMANIPACOLL	Etablissements manipulation après collecte	Art. 24.1-h	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIGAZ	Usines de biogaz	Art. 24.1-g	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIINCOCIN	Usines de co-incinération	Art. 24.1-c	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USICOMP	Usines de compostage	Art. 24.1-g	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIENGRAIAMEN D	Usines fabric. engrais organ. et amendement	Art. 24.1-f	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIINCIN	Usines d'incinération	Art. 24.1-b	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIALIMANIM	Usines production aliment animaux familiers	Art. 24.1-e	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USIALIMANIM	Usines production aliment animaux familiers	Art. 24.1-e	F_FAB_ALIMA	Fabrication d'aliments pour animaux
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USITRANSF1	Usines de transformation catégorie 1	Art. 24.1-a	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés



APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USITRANSF2	Usines de transformation catégorie 2 Art. 24.1-a		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AG_UE 1069/2009	SPAN Agrément Règlement UE SPAN 1069/2009	USITRANSF3	Usines de transformation catégorie 3 Art. 24.1-a		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUTANISAUV	Autres animaux sauvages Art. 18.1-e		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUTANISAUV	Autres animaux sauvages Art. 18.1-e		L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUTANISAUV	Autres animaux sauvages Art. 18.1-e		L_SOIN_ANXND	Soin aux animaux d'espèces non domestiques
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUTANISAUV	Autres animaux sauvages Art. 18.1-e		E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		F_INTER ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		F_FAB ALIM	Fabrication d'aliments pour animaux
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2		E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAUT	Autres Art. 17. 1. ou Art. 18.1 et 2	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANREFUG E	Chiens et chats de refuge Art. 18.1-g	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANREFUG E	Chiens et chats de refuge Art. 18.1-g	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANMEUTE	Chiens élevage et meute Art. 18.1-f	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANMEUTE	Chiens élevage et meute Art. 18.1-f	L_PROF_ANXD	Activité professionnelle en lien avec des animaux de compagnie	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANCIRQUE	Cirques Art. 18. 1-b	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANCIRQUE	Cirques Art. 18. 1-b	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANCIRQUE	Cirques Art. 18. 1-b	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANEDER	Exposition diagnostic éducation recherche Art. 17.1	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANEDER	Exposition diagnostic éducation recherche Art. 17.1	X_UTIL_ANX	Utilisation d'animaux à des fins scientifiques	
A_UE 1069/2009	SPAN Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANFOURR URE	Elevage animaux à fourrure Art. 18.1-d	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	

APPROBATION					REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Approbation	Périmètre	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
A_UE 1069/2009	SPAN	Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANNECRO	Nécrophages Art. 18.1-e et 18.2	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN	Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANREPRAP	Reptiles rapaces détenus Art. 18.1-c	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN	Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANREPRAP	Reptiles rapaces détenus Art. 18.1-c	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
A_UE 1069/2009	SPAN	Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANAPPAT	Verminières pour appâts de pêche Art. 18.1-h	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
A_UE 1069/2009	SPAN	Autorisation Règlement UE SPAN 1069/2009	AUESPANZOO	Zoo Art. 18.1- a	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANZPI	Apiculture Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANAUTREST	Autres avec accès restreint MAAF Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANAUT	Autres opérateurs Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANPC	Enregistrement produits cosmétiques Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANCOLL	Centres de collecte Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANCUIR	Cuir peaux tannage Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANETB	Etablissement manipulant matières autres Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN	Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANLC	Lait colostrum Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés

APPROBATION				REPERES USAGERS		
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre Approbation	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANLC	Lait colostrum Art. 23	C_TR_PLAIT	Transformation de lait ou produits laitiers	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANLC	Lait colostrum Art. 23	C_DES_PLAIT	Déshydratation de lait ou produits laitiers	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANLPP	Laine poils plumes Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANPMH	Enregistrement produits médicaux humains Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANMEDA	Dispositifs médicaux implantables actifs Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANMED	Dispositifs médicaux Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANMEDV	Dispositifs médicaux diagnostic in vitro Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANEN	Enregistrement négociants Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANEN	Enregistrement négociants Art. 23	F_INTER_ALIM	Intermédiaire d'aliments pour animaux	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANOCS	Enregistrement os corne sabot Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANPI	Enregistrement produits intermédiaires Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANPMV	Enregistrement produits médecine vétérinaire Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANSE	Enregistrement sang Equidés Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés	

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre Approbation	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANSDM	Enregistrement sang dispositifs médicaux Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANTRANS	Enregistrement transporteurs Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANTRANS	Enregistrement transporteurs Art. 23	A_ENT_DAOA	Entreposage distribution DAOA (grossiste, plate-forme)
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANTRANS	Enregistrement transporteurs Art. 23	C_TRP_DAOA	Transport de denrées alimentaires
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANTROP	Enregistrement trophées et autres préparations Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
E_UE 1069/2009	SPAN Enregistrement Règlement UE SPAN 1069/2009	EUESPANOLEO	Enregistrement usines d'oléochimie Art. 23	S_OPER_SPAN	Opérateurs de SPAN ou Produits dérivés
AGECHELEVOL	Agrément d'élevage de volailles pour les échanges	AGECHELEVOL	Agrément d'élevage de volailles pour les échanges	E_PRVO	Elevage de volailles
SALMVOLCS	Charte sanitaire salmonelles volailles	SALMVOLCS	Charte sanitaire salmonelles volailles	E_PRVO	Elevage de volailles
ADAXND	Autorisation de détention espèces non domestiques	ADAXND	Autorisation de détention espèces non domestiques	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques
AODAXND	Autorisation ouverture détention espèces non domestiques	AODAXND	Autorisation ouverture détention espèces non domestiques	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques
CCPPUBFXAXND	Certificat capacité présentation public fixe espèces non domestiques	CCPPUBFXAXND	Certificat capacité présentation public fixe espèces non domestiques	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
CCPPUBMBLAXN	Certificat capacité présentation public mobile espèces non domestiques	CCPPUBMBLAXN	Certificat capacité présentation public mobile	L_PRES_ANXND	Présentation au public d'animaux d'espèces non

APPROBATION				REPERES USAGERS	
Code Approbation	Libellé Approbation	Code Périmètre	Libellé Périmètre Approbation	Type Activité Associé au périmètre (Code)	Type Activité Associé au périmètre (Libellé)
			espèces non domestiques		domestiques
CCELAXND	Certificat de capacité élevage espèces non dom	CCELAXND	Certificat de capacité élevage espèces non dom	E_ELV_ANXND	Élevage d'animaux d'espèces non domestiques
CCSNSAXND	Certificat de capacité soins espèces non domestiques	CCSNSAXND	Certificat de capacité soins espèces non domestiques	L_SOIN_ANXND	Soin aux animaux d'espèces non domestiques
CCTRNAXND	Certificat de capacité transit espèces non domestiques	CCTRNAXND	Certificat de capacité transit espèces non domestiques	L_TRAN_ANXND	Transit d'animaux d'espèces non domestiques
CCVNTAXND	Certificat de capacité vente espèces non domestiques	CCVNTAXND	Certificat de capacité vente espèces non domestiques	L_ENTR_ANXND	Entretien des animaux non domestiques

## Annexe 7. Règles de gestion de reprise des autorisations et des agréments dans APPROBATIONS

### RG01 : Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants

#### Principes :

- Fusion des 3 autorisations SIGAL : Agrément container bétailier pour le transport d'animaux vivants (14\_AGRCNTBTL), Agrément navire bétailier pour le transport d'animaux vivants (14\_AGRNVBTL) et Agrément d'un véhicule de transport d'animaux vivants (14\_AGTRANVIV) en une approbation RESYTAL : Agrément d'un moyen de transport d'animaux vivants (AGTRANVIV).
- Utilisation du descripteur « Animaux susceptibles d'être transportés » (14\_ESPTRSP) porté par l'atelier SIGAL (qui dispose de l'une des 3 autorisations) pour définir le périmètre. Il y a autant de lignes de périmètre reprises que de valeur du descripteur dont la date de fin est non renseignée ou supérieure à la date du jour de la reprise.

**Attention :** Si l'atelier SIGAL n'a pas de valeur du descripteur valide, l'autorisation de cet atelier ne sera pas reprise. La liste des ateliers n'ayant pas le descripteur est accessible dans l'espace documentaire du Portail RESYTAL (<https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portail/portail/espaceDocumentaire/article/173/link.rest>) dans le paragraphe « Focus sur la Migration des autorisations/Approbations SPA ».

#### Correspondance entre la valeur du descripteur et le périmètre associé :

Valeur du descripteur	Libellé du périmètre
AUTDM Autres espèces	Autres animaux
BVDOM Bovins	Bovins
EQDOM Equins	Equins
OVCPD Ovins et Caprins	Ovins/caprins
PCDOM Porcins	Porcins
VOLDM Volailles	Volailles

#### Correspondance entre le statut de l'autorisation SIGAL et le statut de l'Approbation ;

Autorisation SIGAL - Statut	Statut de l'approbation RESYTAL
Agrément container bétailier pour le transport d'animaux vivants - Valide	Valide Container bétailier
Agrément navire bétailier pour le transport d'animaux vivants - Valide	Valide navire bétailier
Agrément d'un véhicule de transport d'animaux vivants - Valide	Valide véhicule routier
Toutes autorisations - Suspendu	Suspendu
Toutes autorisations - Retiré	Retiré

## RG02 : Autorisation transporteur d'animaux vivants

### Principes :

- Fusion des 3 autorisations SIGAL : Autorisation de type 1 pour le transport d'animaux vivants (14\_AUTRANVT1), Autorisation de type 2 pour le transport d'animaux vivants (14\_AUTRANVT2) et Autorisation transport maritime d'animaux vertébrés vivants (14\_AUTRANMRT) en une approbation RESYTAL : Autorisation transporteur d'animaux vivants (AUTRANVT).
- Utilisation du descripteur « Animaux susceptibles d'être transportés » (14\_ESPTRSP) porté par l'atelier SIGAL (qui dispose de l'une des 3 autorisations) pour définir le périmètre. Il y a autant de lignes de périmètre reprises que de valeur du descripteur dont la date de fin est non renseignée ou supérieure à la date du jour de la reprise.

**Attention :** Si l'atelier SIGAL n'a pas de valeur du descripteur valide, l'autorisation de cet atelier ne sera pas reprise. La liste des ateliers n'ayant pas le descripteur est accessible dans l'espace documentaire du Portail RESYTAL (<https://alim.agriculture.gouv.fr/sial-portal/portal/espaceDocumentaire/article/173/link.rest>) dans le paragraphe « Focus sur la Migration des autorisations/Approbations SPA ».

### Correspondance entre la valeur du descripteur et le périmètre associé

Valeur du descripteur	Libellé du périmètre
AUTDM Autres espèces	Transport autres animaux vertébrés vivants
BVDM Bovins	Transport bovins
EQDM Equins	Transport équins
OVCPD Ovins et Caprins	Transport ovins/caprins
PCDM Porcins	Transport porcins
VOLDM Volailles	Transport volailles

### Correspondance entre le statut de l'autorisation SIGAL et le statut de l'Approbation :

Autorisation SIGAL - Statut	Statut de l'approbation
Autorisation de type 1 pour le transport d'animaux vivants - Valide	Route T1
Autorisation de type 2 pour le transport d'animaux vivants - Valide	Route T2
Autorisation transport maritime d'animaux vertébrés vivants - Valide	Mer
Toutes autorisations - Suspendu	Suspendu
Toutes autorisations - Retiré	Retiré
Toutes autorisations - Echu	Echu



## RG03 : Agrément de centre de rassemblement et Agrément marché

### Principe :

L'autorisation SIGAL « Agrément de centre de rassemblement » (AGRCENTRASS) est éclaté en 2 approbations « Agrément de centre de rassemblement » (AGRCENTRASS) et « Agrément marché » (AGRCENTMAR) en fonction des classes atelier SIGAL.

Si l'atelier dispose d'une classe atelier équine ou volaille (F\_RAS\_EQ, F\_RAS\_VOL ou F\_RAS\_EQMA) c'est la classe atelier qui détermine l'approbation et le périmètre

Pour les autres classes ateliers (bovines, ovines, caprines et porcines), l'atelier doit être rattaché à un numéro EDE. Cet EDE détermine l'approbation (la classe atelier détermine le périmètre) :

Si le type EDE est 31, c'est un "Agrément centre de rassemblement"

Si le type EDE est 32, c'est un "Agrément marché"

**Attention :** S'il n'y a pas de numéro EDE ou le type EDE est autre que 31 et 32, il n'y a pas de reprise.

Classe atelier SIGAL	Périmètre de l'approbation « Agrément Centre de rassemblement »	Périmètre de l'approbation « Agrément Marché »
F_RAS_BVAL Rassemblement bovins - Centre de rassemblement	Centre de rassemblement bovin	
F_RAS_EQ Rassemblement équins - Centre de rassemblement	Centre de rassemblement équin	
F_RAS_OCCR Rassemblement ovins/caprins - Centre de rassemblement	Centre de rassemblement caprin ou * Centre de rassemblement ovin	
F_RAS_PC Rassemblement porcins - Centre de rassemblement	Centre de rassemblement porcin	
F_RAS_VOL Rassemblement volailles - Centre de rassemblement	Centre de rassemblement volaille	
F_RAS_BVMA Rassemblement bovins - Marché à bestiaux		Marché bovin
F_RAS_OCMA Rassemblement ovins/caprins - Marché à bestiaux		Marché caprin ou * Marché ovin
F_RAS_EQMA Rassemblement équins - Marché à bestiaux		Marché équin
F_RAS_PCMA Rassemblement porcins - Marché à bestiaux		Marché porcin

\* Si le type de produit de l'UA est caprin => périmètre caprin / Si le type de produit de l'UA est ovin => périmètre ovin.

## RG04 : Enregistrement opérateur commercial

**Principe :**

L'autorisation SIGAL "Enregistrement opérateur commercial" (AGROPEECHANG) est reprise si l'atelier porteur de l'autorisation dispose également d'une classe atelier dans la liste ci dessous.

Classe atelier SIGAL	Périmètre de l'approbation « Enregistrement opérateur commercial »
F_NEG_AANX Opérateur commercial animal autre - Local administratif	ANIMAUT - animal autre
F_NEG_BV Opérateur commercial bovin - Local administratif	EOCBOVIN - bovin
F_NEG_CRND Opérateur commercial carnivore domestique - Local administratif	EOCCARNDOM - carnivore domestique
F_NEG_CRTC Opérateur commercial crustacé - Local administratif	EOCCRUST - crustacé
F_NEG_EQ Opérateur commercial équin - Local administratif	EOCEQUIN - équin
F_NEG_MLSQ Opérateur commercial mollusque - Local administratif	EOCMOLLUS - mollusque
F_NEG_PTRU Opérateur commercial ovin/caprin - Local administratif	EOCOVINCAP - ovin/caprin
F_NEG_PSSN Opérateur commercial poisson - Local administratif	EOCPOISS - poisson
F_NEG_PC Opérateur commercial porcin - Local administratif	EOCPORC - porcin
F_NEG_VOL Opérateur commercial volaille - Local administratif	EOCVOL - volaille

**RG05 : Dérogation densité d'élevage poulets de chair**

**Principe :** Reprise de tous les ateliers SIGAL ayant un numéro INUAV et le descripteur « Déclaration densité d'élevage poulets de chair » (DEC\_DNST\_PC) dont les valeurs sont 39 Kg/M2 ou 42 Kg/m2 (pour toutes autres valeurs il n'y a pas de reprise) et dont le descripteur est valide au moment de la reprise (date de fin supérieure à la date de reprise).

- Si la valeur du descripteur est 39 Kg/m2 alors le statut de l'approbation et l'état de la ligne de périmètre sera "Valide 39 kg/m2
- Si la valeur du descripteur est 42 Kg/m2 alors le statut de l'approbation et l'état de la ligne de périmètre sera "Valide 42 kg/m2

Remarque : les valeurs inférieures ne nécessitent pas de déclaration.

## RG06 : Agrément de poste de contrôle

### Principe :

L'autorisation SIGAL "Agrément de poste de contrôle" (AGPOINTARRET) est reprise avec 4 périmètres possibles en fonction de la valeur du descripteur "Capacité d'hébergement d'animaux vivants d'un poste de contrôle" (14\_CAPHBRGAN).

Il y a autant de lignes de périmètre reprises que de valeur de descripteur dont la date de fin est non renseignée ou supérieure à la date du jour de la reprise.

Si l'atelier SIGAL (ayant l'autorisation) ne dispose pas du descripteur "Capacité d'hébergement d'animaux vivants d'un poste de contrôle", le dossier d'approbations est repris sans périmètre.

**Attention :** Les dossiers d'approbation repris sans périmètre devront donc être complétés (en affectant un des 4 périmètres possibles) dans l'application APPROBATIONS après la reprise.

### Correspondance :

Valeur du descripteur - SIGAL	Libellé périmètre
BVDOM Bovins	Bovins
EQDOM Equidés	Equins
OVCPD Ovins et Caprins	Ovins/caprins
PCDOM Porcins	Porcins

## RG07 : Certificat de compétence des conducteurs/convoyeurs

### Principe :

L'autorisation SIGAL "Certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux" (14\_CAPTAV) est reprise avec 5 périmètres possibles en fonction de la valeur du descripteur "animaux susceptibles d'être transportés" (14\_ESPTRSP).

Il y a autant de lignes de périmètre reprises que de valeur de descripteur dont la date de fin est non renseignée ou supérieure à la date du jour de la reprise.

Si l'atelier SIGAL (ayant l'autorisation) ne dispose pas du descripteur "animaux susceptibles d'être transportés", le dossier d'approbations est repris sans périmètre.

**Attention :** Les dossiers d'approbation repris sans périmètre devront donc être complétés (en affectant un des 5 périmètres possibles) dans l'application APPROBATIONS après la reprise.

### Correspondance :

Valeur du descripteur - SIGAL	Libellé périmètre
BVDOM Bovins	Transport bovins
EQDOM Equidés	Transport équins
OVCPD Ovins et Caprins	Transport ovins/caprins
PCDOM Porcins	Transport porcins
VOLDM Volailles	Transport volailles

## RG08 : Agrément des établissements d'expérimentation animale

### Principe :

L'autorisation SIGAL "Agrément des établissements d'expérimentation animale" (EGETEXPAN) est reprise avec 14 périmètres possibles en fonction de la valeur du descripteur "Capacité maximale d'hébergement par espèce" (EXPE\_CAPHBG).

Il y a autant de lignes de périmètre reprises que de valeur de descripteur dont la date de fin est non renseignée ou supérieure à la date du jour de la reprise.

Si l'atelier SIGAL (ayant l'autorisation) ne dispose pas du descripteur "Capacité maximale d'hébergement par espèce", le dossier d'approbations est repris sans périmètre.

**Attention :** Les dossiers d'approbation repris sans périmètre devront donc être complétés (en affectant un des 14 périmètres possibles) dans l'application APPROBATIONS après la reprise.

### Correspondance :

Valeur du descripteur - SIGAL	Libellé périmètre
AMPHIBIENS Amphibiens	AEEXPAMP Amphibien
ATRESPEC Autres espèces	AEEXPAUT Autre espèce
BVNS Bovidés	AEEXPBOV Bovin
PTTRUM Petits ruminants	AEEXPCAP Caprin
CHATS Chats CHIENS Chiens	AEEXPCARN Carnivore domestique
LAPINS Lapins	AEEXPLAG Lagomorphe
OISEAUX Oiseaux	AEEXPOIS Oiseau
PTTRUM Petits ruminants	AEEXPOVIN Ovin
POISSONS Poissons	AEEXPPOIS Poisson
PORCINS Porcins	AEEXPPORC Porcin
PRMTNHLT Primates non humains listés annexe A règlement 338/97 PRMTNHNL Primates non humains non listés annexe A règlement 338/97	AEEXPPRIM Primate
REPTILES Reptiles	AEEXPREP Reptile
RATS Rats SOURIS Souris ATRRONG Autres rongeurs	AEEXPRONG Rongeur
EQDS Equidés	AEEXPSOL Solipède

## RG09 : Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique

### Principe :

L'autorisation SIGAL « Agrément article L5143-6 du Code de la santé publique » (AGL5143CSP) est reprise dans un dossier d'approbation sans périmètre car aucune information SIGAL ne permet d'affecter un périmètre.

**Attention :** Les dossiers d'approbation repris sans périmètre devront donc être complétés (en affectant un des 8 périmètres possibles) dans l'application APPROBATIONS après la reprise.

**Annexe 8. Liste des listes officielles d'établissement dont la mise à jour sera reprise par RESYTAL.**

- Etablissements ou usines de manipulation après collecte de sous-produits animaux (Article 24(1)(h) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants carrying out intermediate activities (Article 24(1)(h) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines ayant une activité d'entreposage de sous-produits animaux (Article 24(1)(i) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants storing animal by-products (Article 24(1)(i) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ayant une activité d'entreposage de produits dérivés (Article 24(1)(j) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants for the storage of derived products (Article 24(1)(j) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines d'incinération (Article 24(1)(b), (c) and (d) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Incineration plants (Article 24(1)(b),(c) and (d) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines de co-incinération (Article 24(1)(b), (c) and (d) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Co-incineration plants (Article 24(1)(b), (c) and (d) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines de combustion (Article 24(1)(b), (c) and (d) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Combustion plants (Article 24(1)(b), (c) and (d) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usine de transformation de catégorie 1 (Article 24(1)(a) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Category 1 processing plants (Article 24(1)(a) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usine de transformation de catégorie 2 (Article 24(1)(a) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Category 2 processing plants (Article 24(1)(a) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usine de transformation de catégorie 3 (Article 24(1)(a) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Category 3 processing plants (Article 24(1)(a) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines oléochimiques (Article 23 du Règlement (CE) N°1069/2009) / Oleo-chemical plants (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines de conversion en biogaz (Article 24(1)(g) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Biogas plants (Article 24(1)(g) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines de compostage (Article 24(1)(g) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Composting plants (Article 24(1)(g) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Usines de fabrication d'alimentation d'animaux familiers (Article 24(1)(e) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Petfood plants (Article 24(1)(e) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Sang, produits sanguins, dispositifs médicaux / Blood, blood products, medical devices (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Sang et produits sanguins d'Equidés / Blood and blood products from equidae (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Cuirs, peaux et leurs produits, activités de tannage / Hides and skins and products thereof, tanning activities (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Trophées de chasse et pour taxidermie, autres préparations / Game trophies, trophies for taxidermy purposes, other preparation (Article 23 (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Laine, poils, soies de porc, plumes, parties de plumes et duvets / Wool, hair, pig bristles, feathers, parts of feathers and down (Article 23 (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Sous-produits de l'apiculture / Apiculture by-products (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)

- Etablissements, usines manipulant des sous-produits ou produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Os, produits d'os, cornes, produits issus de cornes, sabots, produits issus de sabots/ Bone, bone products, horns, horn products, hooves, hoof products (Article 23 1069/2009)
- Etablissements manipulant sous-produits pour des usages en dehors de l'alimentation animale: Lait, produits à base de lait, produits dérivés de lait, colostrum, produits à base de colostrum/ Milk, milk-based products, milk-derived products, colostrums, colostrums-based products(Article 23 1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des sous-produits animaux ou des produits dérivés pour des usages en dehors de l'alimentation animale : Autre (Article 23 du Règlement (CE) N°1069/2009) / Other (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Utilisateurs de sous-produits animaux et produits dérivés autorisés à des fins d'exposition, artistiques, de diagnostic, d'éducation ou de recherche / Use for diagnostic, educational and research purposes, Articles 17(1) of Regulation (EC) 1069/2009, which are registered in accordance with Article 23
- Utilisateurs de sous-produits animaux et produits dérivés autorisés pour l'alimentation d'animaux de zoo (Art. 18 - 1. - a) et de cirque (Art. 18 - 1. - b) / Use for zoo/circus animals, Articles 18(1) of Regulation (EC) N°1069/2009, which are registered in accordance with Article 23
- Utilisateurs de sous-produits animaux et produits dérivés autorisés pour l'alimentation des oiseaux nécrophages (Art. 18 - 1.e et 18. - 2 / Use for necrophagous birds, Articles 18(1) and 18(2) of Regulation (EC) N°1069/2009, which are registered in accordance with Article 23
- Utilisateurs de sous-produits animaux et produits dérivés autorisés pour l'alimentation d'autres animaux sauvages (Art. 18 - 1. - e) / Use for other wild animals, Article 18(1) of Regulation (EC) N°1069/2009, which are registered in accordance with Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Utilisateurs pour l'alimentation de reptiles, rapaces autres que ceux de zoo ou cirque (Art.18-1c), animaux à fourrure (Art.18-1d), chiens d'élevage ou meutes (Art.18-1f), chiens ou chats en refuge (Art.18-1g) ou le nourrissage d'asticots et vers comme appâts (Art.18-1h)/ Other special feeding uses
- Utilisateurs de sous-produits animaux et produits dérivés autorisés à d'autres fins au titre des articles 17.1. et 18.1 et 2 / Other uses, Articles 17(1), 18(1) and 18(2) of Regulation (EC) N°1069/2009, which are registered in accordance with Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Centres de collecte (Article 23 du Règlement (CE) N°1069/2009) / Collection centres (Article 23 of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements de fabrication d'engrais organiques et d'amendements (Art. 24. 1) (f) du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants manufacturing organic fertilisers or soil improvers (Article 24 (1) (f) of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines mettant sur le marché des produits cosmétiques (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants placing on the market cosmetic products (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines mettant sur le marché des dispositifs médicaux implantables actifs (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés) / Establishments or plants placing on the market active implantable medical devices (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines mettant sur le marché des dispositifs médicaux (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants placing on the market medical devices (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines mettant sur le marché des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés) / Establishments or plants placing on the market in vitro diagnostic medical devices (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)

- Etablissements ou usines mettant sur le marché des produits de médecine vétérinaire (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés) / Establishments or plants placing on the market veterinary medicinal products (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines mettant sur le marché des produits médicaux (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants placing on the market medicinal products (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Etablissements ou usines manipulant des produits intermédiaires (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Establishments or plants handling intermediate products (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Transporteurs enregistrés (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Registered transporters(Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Négociants (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Registered traders (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- « Autres » opérateurs enregistrés (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Other registered operators (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- « Autres » opérateurs enregistrés : Exploitations agricoles (Accès restreint) (Article 23-Autres : Autres opérateurs enregistrés, du Règlement (CE) N°1069/2009) / Other registered operators (Restricted access) (Other registered operators, of Regulation (EC) N°1069/2009)
- Liste des parcs zoologiques agréés
- Centres de rassemblement agréés pour échanges intracommunautaires bovins & porcins(dir.64/432/CEE) équidés(90/426/CEE) ovins & caprins(91/68/CEE)/Assembly centres approved for intra-Community trade in bovine & swine(Dir.64/432/EEC),equidae(90/426/EEC),ovine & caprine(91/68/EEC)animals
- Centres de rassemblement agréés sur le territoire national
- Liste des négociants agréés et des installations enregistrées que ces négociants utilisent pour l'exercice de leur profession (directives 64/432/CEE et 91/68/CEE)/List of approved dealers and registered premises used by dealers in connection with their business (Directives64/432/EEC and 91/68/EEC)
- Centres de collecte de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce bovine(directive 88/407/CEE)/Approved semen collection centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the bovine species(Directive 88/407/EEC)
- Liste des centres de stockage de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires d'espèce d'animaux domestiques de l'espèce bovine (directive 88/407/CEE)/List of approved semen storage centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the bovine species (Directive 88/407/EEC)
- Liste des centres de collecte de sperme agréés pour échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce équine(dir.92/65/CEE)/List of approved semen collection centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the equinespecies(Dir.92/65/EEC)
- Liste des stations de quarantaine de l'espèce bovine
- Liste des équipes françaises de collecte et/ou de production d'embryons agréées pour les échanges intracommunautaires d'embryons et d'ovules d'animaux domestiques de l'espèce bovine (Directive 89/556/CEE)/List of french approved embryo collection and/or production teams for intra-Community trade in embryos and ova of domestic animals of the bovine species (Directive 89/556/EEC)
- Liste des centres de stockage de sperme agréés pour échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce équine (Directive 92/65/CEE)/List of approved semen storage centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the equine species (Directive 92/65/EEC)
- Liste des équipes françaises de collecte et/ou de production d'embryons agréées pour les

échanges intracommunautaires d'embryons et d'ovules d'animaux domestiques de l'espèce équine (Directive 92/65/EEC) / List of french approved embryo collection and/or production teams for intra-Community trade in embryos and ova of domestic animals of the equine species (Directive 92/65/EEC)

- Liste des stations de quarantaine de l'espèce ovine
- Centres de collecte de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce ovine(directive 92/65/CEE)/Approved semen collection centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the ovine species(directive 92/65/EEC)
- Liste des centres de stockage de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires d'espèce d'animaux domestiques de l'espèce ovine (directive 88/407/CEE 92/65 )/List of approved semen storage centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the ovine species Directive 88/407/EEC)
- Liste des équipes françaises de collecte et/ou de production d'embryons agréées pour les échanges intracommunautaires d'embryons et d'ovules d'animaux domestiques de l'espèce ovine (Directive 92/65/CEE)/List of french approved embryo collection and/or production teams for intra-Community trade in embryos and ova of domestic animals of the ovine species (Directive 92/65/EEC)
- Liste des stations de quarantaine de l'espèce caprine
- Centres de collecte de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce caprine(directive 92/65/CEE)/Approved semen collection centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the caprine species(directive 92/65/EEC)
- Liste des centres de stockage de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires d'espèce d'animaux domestiques de l'espèce caprine (directive 92/65/CEE)/List of approved semen storage centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the caprine species (directive 92/65/EEC)
- Liste des équipes françaises de collecte et/ou de production d'embryons agréées pour les échanges intracommunautaires d'embryons et d'ovules d'animaux domestiques de l'espèce caprine (Directive 92/65/CEE)/List of french approved embryo collection and/or production teams for intra-Community trade in embryos and ova of domestic animals of the caprine species (Directive 92/65/EEC)
- Liste des stations de quarantaine de l'espèce porcine
- Centres de collecte de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires de sperme d'animaux domestiques de l'espèce porcine (directive 90/429/CEE)/Approved semen collection centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the porcine species(directive 90/429/EEC)
- Liste des centres de stockage de sperme agréés pour les échanges intracommunautaires d'espèce d'animaux domestiques de l'espèce porcine (directive 90/429/CEE)/List of approved semen storage centres for intra-Community trade in semen of domestic animals of the porcine species (directive 90/429/EEC)
- Liste des équipes françaises de collecte et/ou de production d'embryons agréées pour les échanges intracommunautaires d'embryons et d'ovules d'animaux domestiques de l'espèce porcine (directive 90/429/CEE)/List of french approved embryo collection and/or production teams for intra-Community trade in embryos and ova of domestic animals of the porcine species(directive 90/429/EEC)
- Liste des transporteurs agréés de type 2